

Mesures et réalités de la segmentation socio raciale à Cali : une enquête sur les ménages afrocolombiens

Olivier Barbary

► **To cite this version:**

Olivier Barbary. Mesures et réalités de la segmentation socio raciale à Cali : une enquête sur les ménages afrocolombiens. Population - Paris, Institut National D'études Demographiques, 2001, 56 (5), pp.773-810. ird-00406299

HAL Id: ird-00406299

<https://hal.ird.fr/ird-00406299>

Submitted on 21 Jul 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MESURES ET REALITES DE LA SEGMENTATION SOCIO-RACIALE A CALI

Une enquête sur les ménages afrocolombiens

Olivier Barbary*

Faut-il admettre, ou même encourager, l'existence d'une diversité culturelle, fondée sur des origines ethniques ou géographiques, au sein d'une même population ? Les « intégrationnistes » répondent non, pour préserver l'unité de la nation ; les « communautaristes » répondent oui, parce qu'ils se refusent à nier la diversité des identités et à occulter l'Histoire. Les responsables politiques de la Colombie ont choisi la seconde réponse. Encore faut-il, si l'on veut mettre en œuvre des politiques adaptées aux mécanismes de ségrégation et de discrimination existant dans la société, disposer d'informations fiables sur les divers groupes concernés. Olivier BARBARY montre ici les difficultés de l'estimation de la population d'origine africaine dans l'agglomération de Cali (deux millions d'habitants). Il s'interroge au préalable sur la pertinence - scientifique comme politique – d'une telle catégorisation, et souligne l'importance de croiser celle-ci avec des données socio-économiques et migratoires.

Après le Brésil, la Colombie est, avec le Venezuela, le second pôle de concentration de population noire en Amérique Latine. Malgré son poids démographique, que diverses sources statistiques récentes permettent de situer à environ 18% du total de population du pays, soit près de 8 millions de personnes, et contrairement à une tradition ancienne aux Etats-Unis, au Brésil ou dans les Caraïbes, les recherches sociodémographiques sur la population afrocolombienne sont encore peu nombreuses. Cependant, à partir de l'évolution politique et juridique importante que signifie l'adoption de la nouvelle constitution du pays en 1991, le débat public sur les minorités ethniques en Colombie s'est développé autour de la reconnaissance du caractère pluri-ethnique de la société et, à travers les mesures juridiques concrètes de la loi 70, l'institutionnalisation du multiculturalisme dans les fondements de la citoyenneté. La Colombie, à l'instar d'autres pays latino-américains, tente ainsi de définir sur des bases nouvelles la place des populations indigènes et afro-américaines dans la société nationale. Dans ce contexte, le cas de la population d'origine africaine est problématique. D'abord, parce que « l'invisibilité historique » de la population noire en Colombie, combattue par les pionniers des études afrocolombiennes et leurs successeurs (Cf. divers travaux de De Friedemann et Arocha), a cédé la place à une production scientifique marquée, jusqu'à très récemment, par l'indigénisme, le ruralisme et un certain culturalisme. On voit bien, avec le recul, toute l'influence qu'elle a exercé sur les choix du législateur, mais elle s'avère insuffisante pour comprendre l'ensemble des enjeux contemporains. Ensuite, car la question de sa condition sociale, encore marquée par les héritages de l'esclavage durant la période coloniale puis républicaine (exclusion territoriale, marginalisation sociale, économique et

* : Institut de Recherche pour le Développement.

politique), s'inscrit aujourd'hui dans un cadre « mondialisé », non exempts de contradictions. Puissamment soutenus par les organismes internationaux (Banque Mondiale, OEA, BID, coopérations bilatérales, etc.) aux côtés de la globalisation économique, la valorisation de la décentralisation - voire du régionalisme, la promotion de l'identité ethnique et la protection de l'environnement, constituent les lignes de forces du débat. Mais l'évolution juridique actuelle répond aussi à un mouvement social et politique proprement colombien qui a émergé dans le pays à la fin des années quatre-vingt en se fondant sur la spécificité des conditions et des identités noires et indiennes. Les questions que nous abordons dans cet article ont donc une portée générale même si en Colombie elles se posent d'une manière spécifique.

En Amérique du Sud, 78% de la population est urbaine mais la part des secteurs primaire et secondaire dans les économies nationales reste dominante¹. La région Pacifique de Colombie, au peuplement majoritairement noir, vit une forte tension entre le global et le local, et la dialectique intégration/fragmentation/exclusion, que génère l'expansion planétaire du modèle néolibéral, y est exemplaire. Longtemps tenue à l'écart de l'intégration ethnique, économique et culturelle de la nation, elle est engagée depuis la fin des années 1970 dans des mutations rapides, dont celle qui nous occupe plus particulièrement : l'accélération de l'émigration rurale et l'urbanisation des populations dans les villes du littoral (Tumaco, Buenaventura) et surtout à Cali, qui font de cette métropole la plus grande concentration de population afrocolombienne du pays (Urrea [1997], p. 115). Autour de l'image de 'ville noire' acquise par les quartiers populaires du district d'*Agua Blanca*, à l'est de la ville, s'est construit depuis une vingtaine d'années un discours médiatique sur la migration afrocolombienne. Encombré de stéréotypes souvent stigmatisants, il trouve parfois des accents plus positifs : récemment, par exemple, il a consacré la ville 'capitale du Pacifique colombien'. D'après le recensement réalisé en 1993, il y avait à Cali environ 116.000 migrants provenant de municipes² à majorité de population noire³, soit 7% de la population totale et 15% de l'ensemble des immigrants. Un calcul à partir des lieux de naissance des parents des individus nés à Cali permet une approximation grossière du volume de population afrocolombienne résidente à la date du recensement : 10,5% du total (175.000 personnes). En fait, l'enquête que nous avons effectuée en mai 1998 estime la population des ménages afrocolombiens à environ 27,5% de la population totale, soit plus de 540.000 personnes. C'est dire à la fois l'ampleur du phénomène et son invisibilité dans les statistiques colombiennes. De manière générale, les sources existantes ne permettent pas l'analyse des différentiels socioéconomiques et culturels qui résultent des processus de mobilité et d'insertion spécifiques des différents types de population présents dans la ville, moins encore l'étude de leurs dynamiques. Or, entre les stéréotypes culturalistes, les rhétoriques politiques inspirées par les stratégies clientélistes et la sociologie spontanée des media, il y a urgence à produire une information rigoureuse, cohérente et détaillée sur les conditions de vie et les caractéristiques socio-économiques et culturelles de cette « minorité », *a fortiori* là où son poids démographique et sa dynamique migratoire en font un acteur incontournable du développement régional.

C'est surtout aux échelons régionaux et locaux que se jouent principalement les enjeux de la "question noire" en Colombie. Avec la décentralisation administrative et budgétaire

¹ : 50% de la population active des pays andins sont employés dans ces secteurs, 46% au Brésil, 42% au Chili, 40% en Argentine (voir 'L'année stratégique 2000', sous la direction de P. Boniface, Ed. Michalon, Paris, 1999, pp 307 à 347).

² : Le municipio (*municipio*) est l'unité administrative de base en Colombie, dont l'extension territoriale est en général supérieure à celle des communes françaises.

³ : Cet ensemble territorial, que nous appellerons 'zone de population afrocolombienne', regroupe la côte Pacifique des départements Valle del Cauca, Cauca et Nariño, la totalité du département du Chocó, ainsi que sept municipes du nord du département du Cauca (voir figure 1 et Barbary et Ramirez [1997]).

débutée en 1986 par l'élection directe des gouverneurs de départements et des maires, et poursuivie par l'application de la Constitution de 1991, les élus et les fonctionnaires en charge de la gestion expriment une forte demande d'information sur le thème. Au niveau géographique inférieur, les JAL (« Juntas de acción local») des arrondissements urbains et le mouvement associatif des quartiers sont également très concernés. Enfin, si elle reste très floue sur les conséquences économiques et sociales de la reconnaissance par l'Etat des «communautés noires» (Arocha [1992]), particulièrement urbaines, la loi 70 consacre néanmoins le statut d'acteur politique d'un ensemble de mouvements sociaux, émanant de la population noire et promoteurs de revendications spécifiques (Agudelo [1998], Agier et Hoffmann [1999]). Pour ces nouveaux acteurs du champ politique, l'accès à l'information démographique, géographique et sociologique et sa maîtrise dans l'élaboration du discours sont des enjeux cruciaux.

L'enquête «*mobilité, urbanisation et identités des populations afrocolombiennes*», réalisée à Cali en avril et mai 1998 au cours d'un programme de coopération entre le CIDSE et l'IRD⁴, a pour objectif de répondre à ce besoin d'information par l'observation des conditions démographiques, socioéconomiques et culturelles dans lesquelles se trouvent ces populations. Parmi les déterminants de leurs évolutions spatio-temporelles, le facteur ethnique est privilégié afin d'effectuer un diagnostic sur la ségrégation socio-raciale dans la ville, l'égalité ou l'inégalité des chances et les processus de discrimination. Dans un premier temps, ces objectifs impliquent de définir, aux plans théorique et méthodologique, les catégories utilisées dans l'observation et l'analyse. Ces questions sont abordées dans la première partie du texte, où nous nous situons dans le débat que suscite l'usage des catégories ethniques dans les enquêtes et illustrons notre propos à partir de certains résultats du recensement à Cali. Nous exposerons ensuite comment ces concepts ont été traduits de manière opérationnelle dans la méthodologie d'échantillonnage et le questionnaire. La seconde partie présente et discute quelques-uns des premiers résultats obtenus dans l'analyse des données. Nous aborderons d'abord les volumes, le métissage, la migration, la ségrégation socio-spatiale des populations afrocolombiennes à Cali, puis la perception des discriminations à leur égard. Enfin, à l'aide de modèles logistiques, nous effectuerons une comparaison des modalités et des déterminants de l'affirmation d'une 'identité 'noire', telle que permettent de l'approcher les questions d'auto déclaration du recensement de 1993 et de l'enquête CIDSE/IRD de 1998.

I. Pourquoi et comment saisir l'origine ethnique de la population à Cali ?

1. 'L'ethnicité' : mode d'emploi

En 1997, P. Simon écrivait que «*L'ethnicisation des rapports sociaux*, aussi bien dans leur réalisation que dans leurs représentations, constitue l'un des faits marquants des dernières décennies». Il va même plus loin dans un article récent, en évoquant «un processus *d'ethnicisation des populations* » (Simon [1997], p. 12 et Simon [1998], p. 543, souligné par moi). L'auteur nous concédera que si l'ethnie est aujourd'hui devenue une catégorie d'analyse quasiment 'obligatoire' dans un large champ des sciences sociales, les outils théoriques et

⁴ : CIDSE : Centre de recherche et de documentation socio-économique de l'Université del Valle à Cali. IRD : Institut de recherche pour le développement. L'équipe chargée de concevoir et réaliser l'enquête se composait, pour le CIDSE, de F. Urrea, H.F. Ramirez et A. Estacio, et pour l'IRD, de O. Barbary et S. Bruyneel. La coordination de l'enquête a été assurée par O. Barbary et la logistique par V. Robayo.

méthodologiques nécessaires à son usage sont tout sauf consensuels. En France, la question de la saisie et de l'analyse, en particulier à travers l'appareil statistique, de l'appartenance ethnique et de ses effets supposés, donne lieu à des engagements éthiques, idéologiques et méthodologiques opposés. En témoigne le débat animé surgi récemment autour de l'enquête MGIS⁵ de l'INED (cf. Blum [1998], Le Bras [1998], Simon [1998]). En Colombie, les thèmes du conflit armé et de la drogue occupant, comme on sait, le devant de l'actualité, la 'question ethnique' et ses corollaires –intégration/ségrégation, égalité des chances, racisme- n'ont pas la même récurrence dans le discours politique ou scientifique qu'aux Etats-Unis ou en Europe. Cependant, là comme ailleurs, le débat public souffre d'une grande confusion et s'alimente le plus souvent d'une information partielle ou sans fondement statistique. Dans ce contexte, nous nous devons d'explicitier les éléments de 'doctrine' qui ont orienté la définition des catégories 'd'origine' de l'enquête.

Contrairement au Mexique ou à l'Amérique Centrale, mais comme au Brésil, les minorités ethniques de Colombie ne peuvent pas s'identifier par un marqueur linguistique. La définition et la légitimité des catégories 'ethniques' ou d'origine régionale ou culturelle, en tant qu'outils d'observation et d'analyse des conditions différentielles d'insertion sociale et économique, suscitent d'autant plus de polémiques que, dans le contexte du métissage colombien, elles sont souvent inefficaces. Il n'empêche que la couleur de peau et les caractéristiques physiques (ce que nous appellerons le phénotype) ou certains traits culturels - qu'ils soient revendiqués, assumés ou subis - déterminent les positions et les relations sociales, au même titre que la trajectoire migratoire, la localisation résidentielle dans la ville ou le statut socioéconomique. Autour des identités 'ethniques' ou 'raciales', produits hybrides de constructions culturelles, sociales et politiques, se jouent des processus d'interaction, de symbiose ou de confrontation entre divers acteurs sociaux.

L'enquête réalisée à Cali recherche une caractérisation statistique des acteurs, en particulier noirs et mulâtres, de ces processus. Certains (minoritaires) se définissent eux-mêmes sur la base de leur appartenance ethnique. Plus souvent ce sont les non noirs qui les définissent collectivement comme noirs. Mais quoiqu'il en soit, la majorité d'entre eux vit dans des conditions économiques et sociales particulières et difficiles. Ces trois constats nous ont conduit à appliquer aux personnes - et à ce que les personnes s'appliquent à elles-mêmes - une caractérisation d'ordre phénotypique plutôt qu'ethnique. Cela ne signifie pas, bien entendu, que nous donnions à la race une quelconque réalité biologique ou culturelle, mais simplement que nous prenons acte du fait que les constructions sémantiques bâties autour des phénotypes fabriquent, dans bien des contextes sociaux, les divisions, les hiérarchies et les ségrégations dont doivent rendre compte nos catégories d'observation. L'intention est donc de s'éloigner des euphémismes pour faire un usage scientifique des catégories qui s'énoncent et se vivent quotidiennement, comme outils d'observation de l'ordre social ségrégué. En d'autres termes, pour produire, à travers l'analyse d'indicateurs de la dialectique insertion/exclusion, un diagnostic sur l'état actuel de la question noire à Cali et entreprendre la nécessaire déconstruction des stéréotypes racistes et culturalistes, l'entrée par une caractérisation phénotypique nous apparaît la seule cohérente, car la nomenclature qu'elle produit est la seule qui coïncide avec les catégories raciales d'usage commun dont nous recherchons les effets sociaux. Un autre avantage que nous trouvons à parler de population *negra* (noire), *mulata* (mulâtre), *indígena* (indigène), *mestiza* (métisse) ou *blanca* (blanche), est d'éviter une

⁵ : Mobilité Géographique et Insertion Sociale, Tribalat [1996].

terminologie opaque, inexacte et le plus souvent inopérante, lorsqu'on prétend récupérer une prétendue origine 'ethnique' au sein d'une population très métissée⁶.

2. L'échec heuristique de l'auto-identification ethnique lors du recensement de 1993

En 1993, pour la première fois depuis l'abandon de la caractérisation raciale de la population après le recensement de 1918, et après un fort débat interne, le DANE⁷ a introduit dans le recensement une question ethnique, générant de grandes attentes chez les dirigeants des communautés indigènes et afrocolombiennes comme chez les chercheurs. Les résultats de cette question, surtout en ce qui concerne les populations urbaines, ont déçu.

Dans l'ensemble de la population de Cali par exemple, les personnes ayant répondu qu'elles «appartenaient à une ethnie, un groupe indigène ou une communauté noire» représentent seulement 0,5% des recensés, alors que 95,5% ont répondu négativement et 4% ont refusé de répondre (au plan national, la proportion est de 3,3 %). Fait plus étrange encore : parmi les individus nés dans les régions où domine le peuplement noir et mulâtre (frange du Pacifique et nord du Cauca) ou indigène et métis (partie andine du Cauca et du Nariño), les réponses affirmatives n'augmentent que très peu. Le maximum atteint par les natifs du département du Chocó, où la quasi-totalité de la population est d'ascendance africaine, n'est que de 2,6%.

Beaucoup ont jugés ces chiffres irréalistes; ils ne doivent pourtant pas surprendre. Rendre opérationnelle une notion aussi multiple et floue que celle d'appartenance ethnique dans un questionnaire de recensement administré par des enquêteurs rapidement formés⁸ à une population très hétérogène et métissée, relevait de la gageure. Le mot «ethnie» lui-même, employé dans l'énoncé de la question, est inusuel en Colombie et a été mal compris d'une grande partie des recensés. Quant à l'expression 'communauté noire', le contexte politique de 1993 la dotait d'une connotation militante assez contraire à l'esprit de la question. Mais plus qu'aux problèmes de méthodes, c'est à un autre facteur qu'il faut attribuer ces résultats. Contrairement aux Etats-Unis ou à l'Afrique du Sud, la Colombie n'a pas connu, après l'abolition de l'esclavage, une ségrégation raciale institutionnalisée, et les mouvements ethno-politiques, comme ceux des droits civils aux Etats-Unis ou de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, n'y ont pas d'équivalent. Dans ces pays, la ségrégation héritée du passé ou résultat des problématiques actuelles, y compris celle de l'*affirmative action*, marque une profonde division de la société dans les sphères politique, juridique et sociale⁹, comme à l'intérieur des consciences collectives. Une telle ethnicisation institutionnelle n'existe pas dans l'histoire ou le présent de la Colombie.

Ceci explique pourquoi il n'existe pas dans la société colombienne d'aujourd'hui, du moins à l'échelle nationale et dans les grandes villes, un sentiment d'appartenance ethnique partagé et librement déclaré par des groupes significatifs de population. Cependant il faut noter qu'il en va tout autrement dans la région Pacifique, où le recensement enregistre un taux de réponse positive de 44% avec de fortes variations régionales et locales, dont nous examinerons plus loin les déterminants historiques, géographiques, économiques et sociaux.

⁶ : En Colombie, comme dans beaucoup d'autres contextes latino-américains, les mots 'indigène' et 'indien' ne désignent pas le plus souvent une catégorie ethnique mais bien un agrégat biologique de population, caractérisé par son phénotype. C'est en particulier le cas dans le parler populaire à Cali (cf. infra).

⁷ : División Administrativa Nacional de Estadística, Institut national de statistique colombien.

⁸ : Le recensement colombien n'est pas auto-administré.

⁹ : Comme l'analyse P. Simon dans le cas des Etats-Unis, ce contexte se traduit dans des nomenclatures ethniques utilisées dans le recensement qui 'fonctionnent' (Simon [1997], pp. 14-21).

Pour revenir à Cali, les chiffres du recensement ne signifient pas que la discrimination socio-raciale n'y existe pas, ni que les personnes victimes de la stigmatisation du 'Noir' ou de 'l'Indien' soient en si petit nombre. Mais pour le montrer, il faut utiliser d'autres classifications de la population et, comme nous allons le voir, celles qu'autorisent les données censitaires sont problématiques.

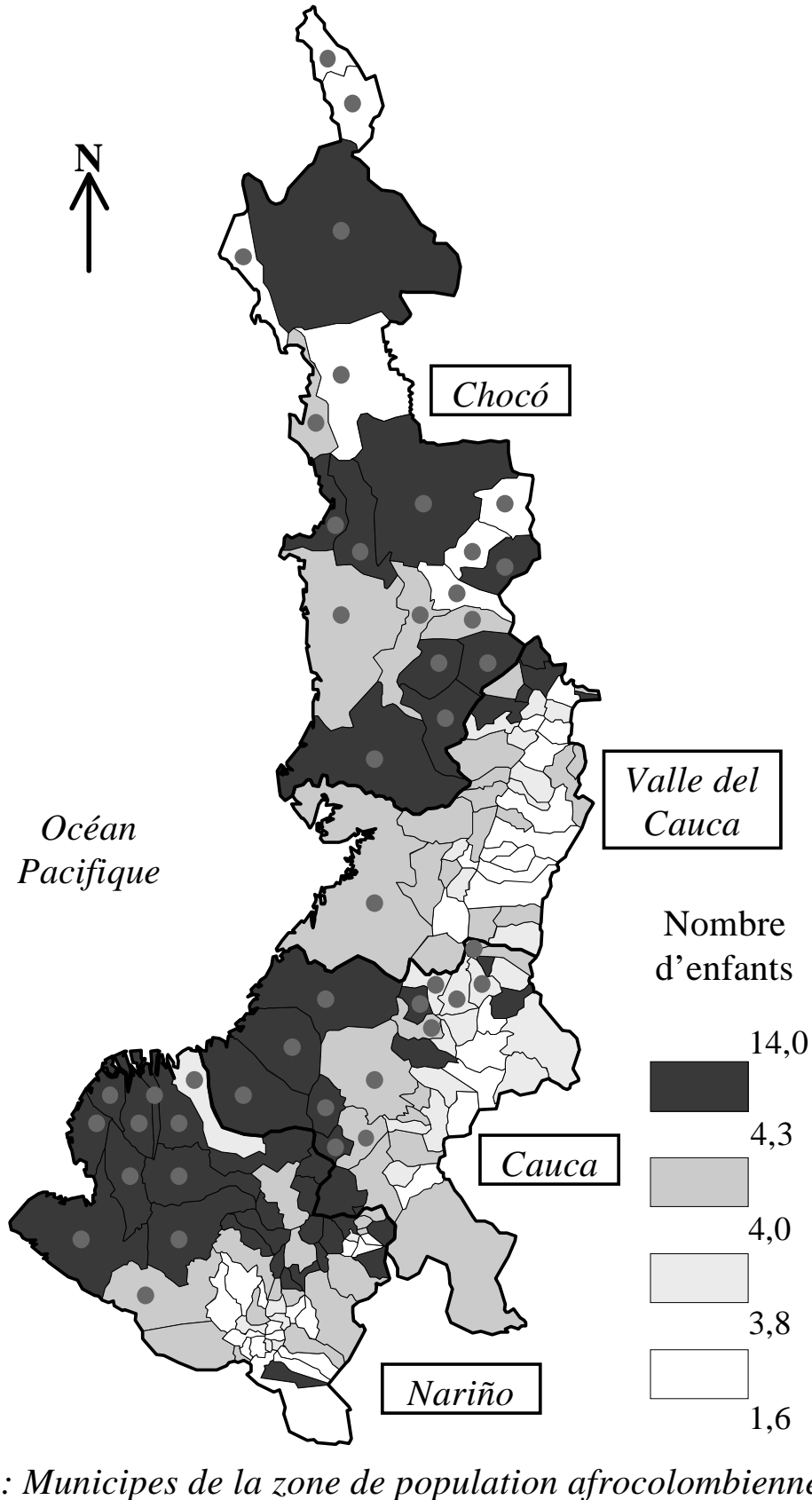
3. Anatomie d'un stéréotype : segmentation socio-raciale et fécondité à Cali

Du point de vue théorique, l'origine géographique de la population en tant que catégorie d'analyse socio-démographique, semble être un concept moins vague que celui d'ethnicité. Dans des contextes historiques où les flux migratoires sont encore récents, le lieu de naissance pour les immigrants et le lieu de naissance des parents pour les natifs, servent souvent de base à une classification des populations selon l'origine : ces variables 'objectives' opérationnelles dans les recensements, ont l'avantage d'être des caractéristiques fixes au cours de la vie des individus. Cependant cette reconstitution de l'origine géographique ne fournit qu'une approximation très imparfaite des volumes de population : elle perd progressivement sa précision, puis tout son sens, à mesure que les générations de migrants se succèdent et que se mélangent les différentes origines (cf. Simon, Ibid. pp. 36-37). En ce qui concerne la population afrocolombienne de Cali¹⁰, il faut d'abord noter que les flux migratoires, s'ils sont relativement récents dans le cas de la plupart des municipes du Pacifique (début des années soixante-dix), peuvent être beaucoup plus anciens dans d'autres régions (dès le début du siècle, par exemple, pour le Nord du Cauca, le Sud du Valle ou la ville de Buenaventura). A cela s'ajoute le fait que l'on ne connaît pas le lieu de naissance des parents de tous les individus, cette question n'étant pas formulée dans le recensement. Nous ne pouvons donc récupérer l'origine géographique des générations issues de migrants que lorsque celles-ci vivent encore chez leurs parents (ou grands-parents)¹¹. Cette variable, utilisée au niveau de l'individu ou du ménage, permet simplement de repérer une population ayant une forte probabilité d'être noire ou mulâtre. L'intérêt de l'exercice ne réside pas dans l'estimation très grossière des totaux ou des pourcentages de population, mais plutôt dans la mise en évidence, à travers le croisement avec d'autres variables, des différences socio-démographiques entre individus et ménages de diverses origines. Nous prendrons comme exemple la fécondité des femmes originaires de la zone de population afrocolombienne.

¹⁰ : Entendue ici au sens géographique, comme les originaires de la 'zone de population afrocolombienne' et leurs descendants, population estimée à 175.000 personnes dans l'introduction. Nous adopterons plus loin d'autres définitions de la population afrocolombienne.

¹¹ : La méthode et ses problèmes sont exposés en détail dans Barbary et all. (1999).

Figure 1 : Nombre moyen d'enfants des femmes de plus de 45 ans originaires des quatre départements du Sud-ouest de la Colombie



DANE - recensement 1993 - Olivier Pissoat & Olivier Barbary

L'un des archétypes les plus fréquents de la sociologie spontanée à Cali dit que «les noirs font plus d'enfants que les blancs ou les métis». A l'examen de la figure 1, il apparaît en effet que la descendance moyenne des femmes de plus de 45 ans est plus élevée parmi les originaires de la zone de population afrocolombienne (3,9 enfants par femme contre 3,6 pour les originaires de la partie andine des trois départements). Cependant, les cartes de la figure 2 montrent au contraire que si l'on contrôle le lieu de résidence dans Cali, la fécondité des femmes afrocolombiennes

n'est pas plus élevée. Tout juste un peu supérieure dans les quartiers de classe moyenne et haute, elle est équivalente dans l'ensemble des quartiers populaires de la moitié Est de la ville et même légèrement inférieure dans les quartiers d'autoconstruction précaire de l'Ouest. Par contre, pour qui connaît la géographie socioéconomique de Cali, la coïncidence entre fécondité haute et pauvreté est évidente. Il ne faut donc pas conclure que les femmes originaires de la zone afrocolombienne sont plus fécondes, mais qu'elles sont plus pauvres, en moyenne, que les femmes de la zone andine, ce que confirme l'observation des distributions résidentielles dans Cali des populations des différentes origines (figure 3).

Par rapport à la distribution de l'ensemble de la population (dernière carte), les lieux de résidence des populations originaires des régions de peuplement afrocolombien (cinq premières cartes) sont beaucoup plus concentrés dans les quartiers populaires du quart Nord-est, en particulier dans le district d'*Agua Blanca* (communes 13, 14, 15 de Cali¹²), et dans les extensions périphériques de l'Ouest. Cet ensemble de dix communes¹³ regroupe en juin 1998 55% de la population de la ville (Urrea et Ortiz [1999], p7). L'enquête nationale sur les ménages, effectuée à la même date, situe à 55% le taux de pauvreté dans ces quartiers, versus 39% en moyenne à Cali, et à 15% le taux d'indigence, versus 10% en moyenne (Ibid., pp 22, 23). Ces chiffres donnent une mesure de l'inégalité socio-économique qui frappe globalement la population afrocolombienne à Cali. Cependant, à l'examen attentif des cartes, il apparaît des différences importantes selon l'origine géographique : les originaires de la côte Pacifique du Nariño et du Cauca et les originaires du Chocó vivent en plus grand nombre dans les quartiers pauvres que ceux du Nord du Cauca et surtout ceux de Buenaventura, dont la distribution se rapproche beaucoup de la moyenne. Dans cette répartition socio-spatiale contrastée se lit l'effet des profondes disparités du développement à l'échelle régionale qui se répercutent sur le capital économique et culturel dont disposent les migrants à leur arrivée à Cali. L'insertion la plus difficile échoit logiquement aux originaires des espaces historiquement les plus déshérités et les moins urbanisés : la côte Pacifique du Nariño et du Cauca, le département du Chocó (cf. Hoffmann et Pissot (1999), pp. 17 – 27). C'est à ce contexte socio-économique des migrations, et non à l'origine ethnique, qu'il faut imputer les différences de fécondité. L'exemple illustre tout à la fois la spécificité des conditions économiques et sociales dans lesquelles se trouve la population afrocolombienne de Cali, leur diversité, et la nécessité de prendre en compte dans leur explication l'interaction entre les facteurs historiques et géographiques, économiques et sociaux etc. Même si la cartographie des données censitaires nous a fourni quelques pistes sur ces trois thèmes (du type : 'on voit bien que...'), elles ne sauraient suffire à une analyse rigoureuse.

¹² : La ville est divisée en 21 arrondissements appelés 'communes'.

¹³ : Communes 1, 6, 7, 13, 14, 15, 16, 18, 20 et 21

Figure 2 : Nombre moyen d'enfants des femmes de plus de 45 ans par secteur cartographique : origine dans les municipes de la zone de peuplement afrocolombien vs origine dans les autres municipes de Nariño, Cauca y Valle

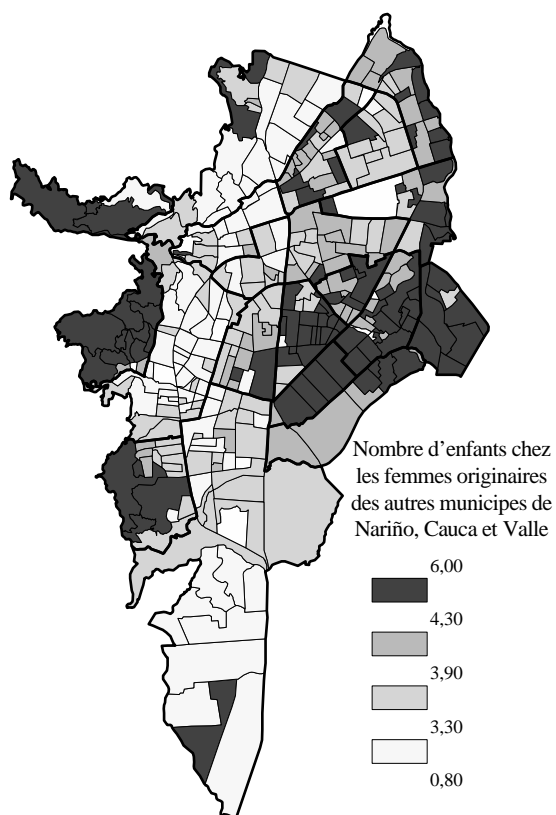
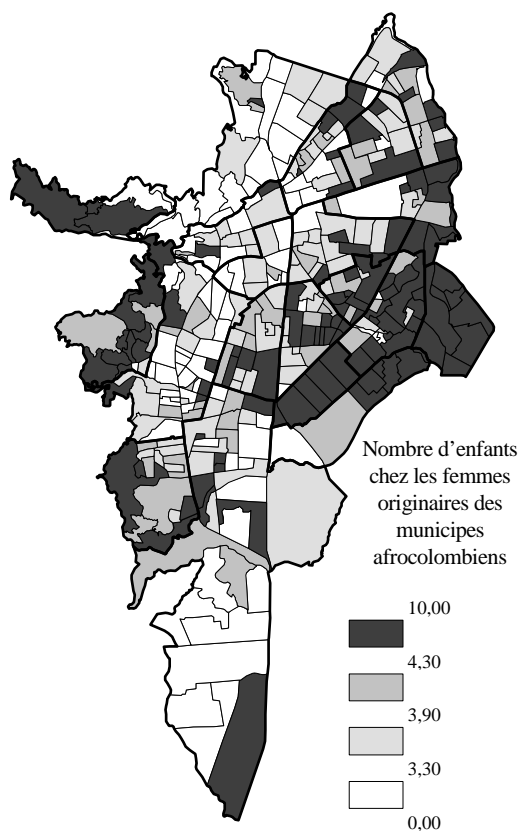
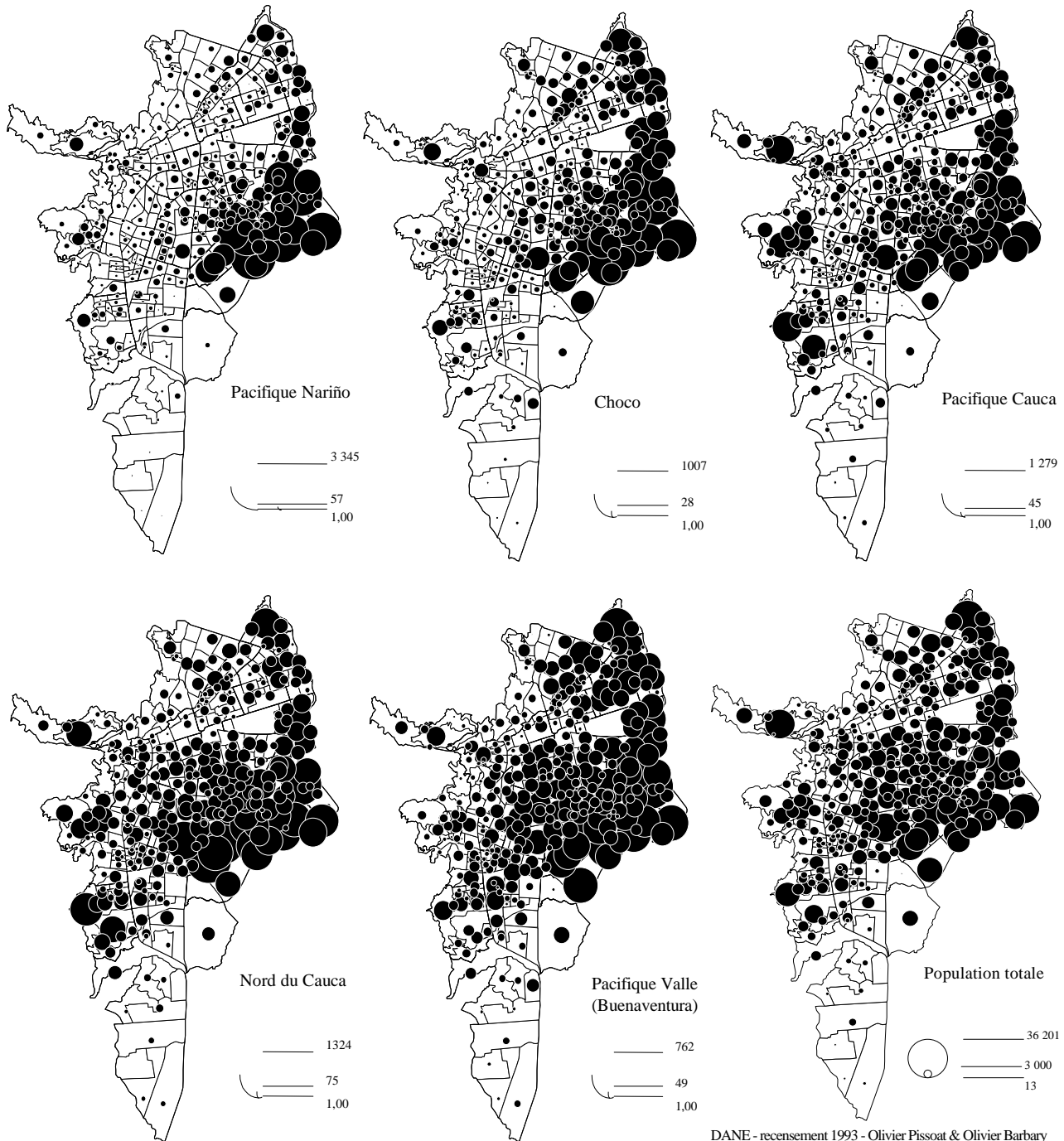


Figure 3 : distribution de la population par secteur cartographique de recensement selon le lieu d'origine*



DANE - recensement 1993 - Olivier Pissot & Olivier Barbary

* : Les échelles graphiques différentes pour chaque carte permettent la comparaison des distributions spatiales en gommant l'effet de masse.

4. Observer une minorité ethnique à Cali : ménages afrocolombiens et ménages de contrôle

Du point de vue de la mesure, l'enquête CIDSE/IRD se proposait deux objectifs majeurs.

- Mettre en évidence les comportements, différenciés ou non, de la population afrocolombienne : la population non afrocolombienne devait donc nécessairement être incluse dans l'étude.
- Saisir l'hétérogénéité interne de cette population, sa segmentation économique, sociale et culturelle : il fallait donc diversifier, du point de vue spatial et socio-économique, les contextes urbains étudiés.

Quelle est l'unité d'observation et la structure d'échantillon adéquate pour satisfaire le premier objectif ? L'unité principale d'analyse est le ménage et, comme nous l'avons dit, nous avons besoin d'une information équivalente sur la population afrocolombienne et non afrocolombienne. L'échantillon de l'enquête a donc été composé de deux sous-échantillons de ménages, sélectionnés dans deux populations disjointes, auxquels on a appliqué le même questionnaire.

Ménages afrocolombiens : ménages dans lesquels, selon l'appréciation de l'enquêteur, **au moins une personne du noyau familial principal**, c'est à dire le chef de ménage (c.m.), son conjoint, ou l'un des enfants du c.m. ou de son conjoint, **présente des traits phénotypiques noirs ou mulâtres**. Par conséquent, la présence d'individus afrocolombiens ayant des liens éloignés ou sans liens de parenté avec le c.m. ne confère pas le caractère afrocolombien au ménage.

Ménages non afrocolombiens (contrôle) : ménages dans lesquels aucune personne du noyau familial du c.m. n'a de trait phénotypique noir ou mulâtre.

Ces définitions appellent certains commentaires. D'une part, il ne s'agit pas, comme dans le recensement de 1993, d'auto-perception de l'appartenance ethnique ni d'une catégorisation de l'origine géographique à partir des lieux de naissance des individus ou de leurs parents. Nous partons d'une caractérisation *phénotypique et externe*, appliquée par les enquêteurs, dont le caractère arbitraire est le prix à payer pour approcher les catégories 'raciales' du langage commun. D'autre part, nous classons la population à partir d'une caractéristique du ménage, et non de l'individu, avec une définition assez large des 'ménages afrocolombiens'. Nous voulons ainsi étendre l'analyse à une large gamme de situations de métissage, au sens biologique (population métissée) comme au sens de la composition des ménages (ménages mixtes¹⁴). Dans cette perspective, la restriction au noyau familial principal est une limitation ; elle s'impose car la caractérisation du ménage par l'enquêteur repose sur une observation visuelle des individus qui doit être limitée pour rester praticable.

Comme toute catégorie d'observation qui tente d'être opérante, la caractérisation des ménages a souffert d'imprécisions et d'inexactitudes : quel que soit le soin apporté à la sélection et la formation des enquêteurs, la subjectivité d'appréciation reste importante. Mais au-delà de son usage pour définir l'univers de référence des deux échantillons, elle ne sera pas attribuée mécaniquement aux individus, toutes les personnes présentes au moment de la visite étant caractérisées individuellement. L'enquêteur assigne alors à l'enquêté un phénotype parmi six catégories qui font l'objet d'un large consensus sémantique à Cali : *negro, mulato, indígena, mestizo, blanco*¹⁵, autres (cf. tableaux 1 et 2). De plus, dans chacun des ménages de

¹⁴ : Dans la plupart de ces situations de mixité (toutes celles ayant lieu au sein du noyau familial du c.m.), le ménage est classé comme afrocolombien ; autre élément arbitraire de la définition dont il faudra tenir compte lors de l'analyse.

¹⁵ : Les adjectifs *negro* et *mulato*, dans leur acception phénotypique, désignent une ascendance africaine,

l'échantillon, une personne sélectionnée pour la partie biographique de l'enquête (cf. infra) répond à une question ouverte sur la couleur de sa peau¹⁶, ce qui permet de mettre en relation l'auto-perception des enquêtés avec leur caractérisation externe. C'est dire que la catégorie phénotypique des ménages et des individus ne constitue que l'une des catégories d'analyse possibles de la population, nous parlerons alors de 'population des ménages afrocolombiens' ou de population 'afrocolombienne'. Cependant, cette terminologie ethnique floue, construite sur le modèle de la catégorie '*Afro-Americans*' aux Etats-Unis, et que nous retenons parce que son usage est maintenant généralisé en Colombie, ne doit pas faire illusion ; il s'agit ici d'une catégorisation phénotypique. En résumé, sa justification tient en deux points principaux.

1. La population noire et mulâtre de Colombie est objectivement victime de ségrégation socio-spatiale, de stigmatisations et de discriminations.
2. Dans la plupart des cas, les processus de différenciation et de division fonctionnent sur un principe qui n'est pas d'ordre ethnique mais phénotypique. C'est sur les contenus et les rôles de ces catégories raciales ségrégatives, exprimées dans le discours des acteurs, que nous voulons que l'enquête nous informe.

Cependant la mesure d'attributs démographiques, économiques ou culturels, requise pour que, selon l'expression d'A Desrosières¹⁷, «les faits sociaux deviennent des choses» ne peut prétendre réifier ou naturaliser aucune catégorie, encore moins s'agissant de classifications phénotypiques. Il existe des conditions méthodologiques fortes pour que notre entrée ne conduise pas au biais que critique justement A. Blum : « .../... construire des catégories qui n'ont plus de sens, ou qui ne sont que l'expression floue d'un 'sens commun'. Le risque est grand de donner l'illusion d'une cohérence *et de privilégier cette stratification, au détriment d'une confrontation réelle entre divers déterminants.*» (Blum [1998], p. 576, souligné par moi).

Parmi ces déterminants, l'auteur insiste sur l'importance de la variété des parcours de migrants et la multiplicité des facteurs qui les déterminent, pour conclure que l'analyse des catégories ethniques ou sociales 'constatées' au moment de l'enquête ne peut être menée sans la prise en compte des biographies individuelles (Ibid., p. 586) – une opinion que nous partageons entièrement. En fait, à cause, entre autres, de sa forte mobilité, il n'y a pas de caractéristiques démographiques, sociales ou culturelles homogènes de la population noire colombienne. L'analyse doit donc s'appuyer sur un système d'observation (concepts, échantillonnage¹⁸, questionnaire) apte à prendre en compte l'ensemble des facteurs

dominante dans le premier cas, combinée avec l'ascendance indigène ou européenne dans le second. La catégorie *indígena* s'applique aux indiens 'purs' (très minoritaires en Colombie). L'expression *mestizo* couvre l'ensemble des croisements de populations indigène, européenne et africaine sans que les traits spécifiques de l'une ou l'autre dominant (c'est la catégorie la plus nombreuse), enfin l'appellation *blanco* est réservée aux phénotypes européens.

¹⁶ : L'intitulé de cette question est la traduction de celle qu'utilise avec succès le recensement brésilien depuis 1980: "¿cual es su color de piel?". Au Brésil, cette question précodifiée utilise les catégories suivantes : '*branco*' (blanc), '*preto*' (noir), '*pardo*' (mulâtre), '*amarelo*' (jaune),e '*indio*' (indien). Depuis 1980, la caractérisation phénotypique de la population s'est généralisée dans les enquêtes publiques et privées (enquêtes ménages, enquêtes de marché, sondages d'opinion, etc.), et le débat ne porte plus tant sur la définition de ces catégories, presque unanimement reconnues 'utiles', que sur leur analyse et l'usage scientifique, politique ou commercial qui en est fait.

¹⁷ : Desrosières [1993], p. 412, ouvrage qui constitue une analyse de référence sur les processus historiques et sociaux de construction des catégories statistiques.

¹⁸ : Concernant l'échantillonnage, nous avons d'abord cherché à résoudre le problème délicat que pose l'observation de la population afrocolombienne : comment sélectionner un échantillon représentatif d'une population minoritaire, très hétérogène, dispersée géographiquement et pour laquelle nous ne disposons d'aucun registre fiable sachant que le questionnaire sera complexe et, par conséquent, la taille de l'échantillon réduite

d'hétérogénéité : origines géographiques des flux migratoires, itinéraires résidentiels extra et intra-urbains, conditions d'insertion économique, sociale et culturelle, etc.

Le questionnaire (Barbary [1998 a]) poursuit, en particulier, cet objectif¹⁹. La première partie se compose de 12 chapitres qui abordent les caractéristiques du ménage et des individus : conditions de logement et d'équipement du ménage, caractérisation sociodémographique des membres du ménage (phénotype observé, sexe, âge, état civil, niveau d'éducation, activités principale et secondaire, résumé de la trajectoire migratoire, système de résidence durant l'année antérieure à l'enquête dans la zone métropolitaine), les voyages aux lieux d'origines, la participation sociale et politique et le réseau de solidarité domestique du ménage. La deuxième partie, qui correspond à l'exigence méthodologique que nous venons de souligner, se déroule sous forme d'un entretien avec l'un des membres du ménage ayant 18 ans ou plus, portant sur sa biographie résidentielle, familiale et professionnelle²⁰. L'enquête s'achève par deux modules de questions ouvertes et semi-ouvertes sur les perceptions et opinions de l'enquêté biographique concernant deux thèmes d'intérêt particulier dans la problématique de l'étude : (i) La discrimination et (ii) La qualité de vie dans le quartier et la violence.

II. Premiers résultats, vers une problématique d'analyse

Démarrée il y a deux ans, l'exploitation de l'enquête donne lieu à une production trop importante pour en faire la synthèse ici²¹. Nous présenterons seulement certaines conclusions préliminaires relatives à trois questions centrales de l'étude. Comment identifier et caractériser la population afrocolombienne de Cali ? Quel diagnostic avancer sur la ségrégation socio-raciale dans la ville et sa perception par les enquêtés ? Quelles sont les principaux déterminants des réponses aux questions d'autoperception ethnique et de couleur de peau posées dans le recensement et dans l'enquête ? Les réponses que nous apportons sont encore partielles, mais conduisent à un ensemble d'hypothèses plus précises qui guideront les analyses futures.

1. La population afrocolombienne à Cali : effectifs, métissage, mobilité

Comme base pour leur caractérisation socio-démographique, nous retiendrons trois définitions de la population 'afrocolombienne' :

1. la population des ménages afrocolombiens, c'est-à-dire la population des ménages dans

(l'enquête, financée en totalité par Colciencias, l'agence publique de recherche colombienne, a porté sur 1880 ménages). La réponse se base sur l'information censitaire concernant l'origine géographique de la population qui nous fournit, comme on l'a vu, une approximation de la distribution spatiale de la population afrocolombienne à Cali. De plus, la stratification de la base de sondage garantit la représentativité d'un ensemble de composantes socio-économiques de la population, observées dans leurs milieux urbains respectifs. Cette propriété est essentielle pour comparer les populations afrocolombienne et de contrôle dans des conditions d'égalité du contexte, et éviter ainsi l'amalgame des déterminations ethniques et sociales. Le lecteur intéressé trouvera un exposé complet de la méthodologie d'échantillonnage dans Barbary et all. (1999) pp. 15-19.

¹⁹ : Il s'appuie sur l'expérience accumulée par diverses enquêtes de l'IRD, de l'INED, de l'INSEE et du DANE. Ont participé à son élaboration : M. Agier (Anthropologue), O. Barbary (Statisticien), O. Hoffmann (Géographe), P. Quintin (Anthropologue), F. Urrea (Sociologue) et H.F. Ramirez (Statisticien).

²⁰ : Voir la synthèse méthodologique réalisée récemment par le Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique, Antoine et al. eds (1999).

²¹ : Les premiers résultats, qui ont fait l'objet d'un séminaire international tenu à Cali en décembre 1998, sont regroupées dans la série '*documentos de trabajo*' du CIDSE : n° 38 (Barbary et all. [1999]), 39 (Agudelo, Hoffmann, Rivas [1999]), 40 (Vanin, Agier, Hurtado, Quintín [1999]), 41 (Rivas [1999]), 42 (Hoffmann, Pissotat [1999]), 48 (Arboleda, Arias, Urrea [2000]), 49 (Quintin, Ramirez, Urrea [2000]) et 50 (Agudelo, Hurtado, Rivas [2000]).

- lesquels l'enquêteur a assigné à au moins une personne du noyau familial principal, le phénotype noir ou mulâtre ;
2. la population noire ou mulâtre, c'est-à-dire celle des individus ayant été caractérisés comme tels par l'enquêteur ;
 3. la population qui se perçoit elle-même de peau noire (*negra*), mulâtre (*mulata*) ou brune (*morena*), c'est à dire les personnes ayant utilisé, pour répondre à la question '*¿Cuál es su color de piel?*', un de ces trois adjectifs qui désignent clairement, dans le parler de Cali, une ascendance africaine.

TABLEAU 1 : ESTIMATIONS DES POPULATIONS SELON LEUR CARACTERISATION PHENOTYPIQUE

Population selon caractérisation des ménages par les enquêteurs							
Caractérisation par l'enquêteur (1) :	Nombre de ménages		Individus des ménages				
	Effectifs	%	Effectifs (1)	%			
Ménages afrocolombiens	106.085	29,8	460.873	29,7			
Ménages de contrôle	249.581	70,2	1.091.743	70,3			
Ensemble des ménages	355.666	100	1.552.616	100			
Répartition des individus selon la caractérisation des enquêteurs							
Caractérisation par l'enquêteur (2) :	<i>Negro</i>	<i>Mulato</i>	<i>Indígena</i>	<i>Mestizo</i>	<i>Blanco</i>	<i>Otro</i>	Total
Ménages afrocolombiens (%)	47,9	33,2	0,6	11,5	6,7	0,1	30,4
Ménages de contrôle (%)	0,3	0,5	1,0	35,1	63,2	0,0	69,6
Ensemble des ménages (%)	14,7	10,4	0,9	27,9	46,1	0,0	100
Effectifs	191.126	134.912	11.237	361.674	596.928	303	1.296.180
Répartition des individus selon l'auto-caractérisation des enquêtés							
Auto-caractérisation des enquêtés (3) :	<i>Negra et assim.</i>	<i>Morena, Mulata (4)</i>	<i>Canela et assim. (5)</i>	<i>Trigueña et assim. (6)</i>	<i>Blanca et assim.</i>	Autres réponses	Total
Ménages afrocolombiens (%)	32,4	19,8	8,2	33,1	4,5	2,0	29,8
Ménages de contrôle (%)	0,7	2,1	10,2	40,0	40,4	6,6	70,2
Ensemble des ménages (%)	10,2	7,4	9,6	38,0	29,7	5,2	100
Effectifs	36.146	26.303	34.021	135.085	105.641	18.470	355.666
<i>Source : enquête CIDSE/IRD juin 1998</i>							
(1) Les effectifs de ménages et d'individus sont extrapolés à l'ensemble de l'univers couvert par l'enquête, soit 355.666 ménages et 1.552.616 personnes, c'est-à-dire environ 78% de la population totale de la ville, estimée par projection du recensement au 30 juin 1998 à 1.982.000.							
(2) La répartition est celle observée sur les individus caractérisés visuellement par les enquêteurs : 7.022 personnes sur les 8.250 incluses dans l'échantillon, soit 85%. Ces données sont pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage.							
(3) La répartition est celle observée sur les individus ayant répondu à la question ouverte sur la couleur de peau (1824 personnes sur les 1880 auxquelles la question était posée), que l'on peut donc considérer représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus (sous-échantillon 'biographique'). Les réponses sont regroupées autour des adjectifs indiqués, employés seuls ou avec d'autres mots. Ces données sont pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage.							
(4) Brune, mulâtre (5) Cannelle (6) Littéralement 'couleur blé', souvent traduit par châtain							

Le premier acquis de l'enquête est l'estimation des effectifs correspondant à chacune de ces catégories, et à leur complémentaire : les populations 'non afrocolombiennes'. On ne dira jamais assez ce qu'une enquête doit à ses enquêteurs et nous tenons ici à saluer leur performance exceptionnelle sans laquelle le présent travail n'existerait pas. Cependant, les chiffres résumés dans le tableau 1 doivent être pris avec précaution. La définition du noyau familial principal s'étendait aux enfants d'un seul conjoint et aux enfants adoptifs du chef de ménage ou du conjoint. Cette extension n'ayant pas toujours été perçue ou acceptée par les informateurs, il a pu en résulter un léger sous-enregistrement des ménages afrocolombiens au sens de notre définition. Quelques cas de divergences entre enquêteurs se sont présentés lors

de la caractérisation des individus métis : y avait-il ou non présence de 'traits noirs'? Dans la majorité des cas le ménage a finalement été classé dans le groupe non afrocolombien. Lors d'absences répétées des membres du ménage au moment des visites, il est arrivé que la caractérisation du ménage soit faite indirectement, d'après les déclarations des voisins. Les catégories phénotypiques que nous employons se basant sur un large consensus, nous ne pensons pas que ces quelques caractérisations indirectes induisent un biais quelconque. L'interrogation la plus forte concerne l'effet du phénotype de l'enquêteur, et plus généralement de la relation enquêteur/enquêté, sur les réponses à l'ensemble des questions de perception, en particulier celle concernant la couleur de peau. Le groupe d'enquêteurs était composé pour moitié de personnes noires ou mulâtres (10 sur 20), pour moitié de personnes blanches ou métisses, pour moitié d'hommes et pour moitié de femmes. L'analyse des résultats (voir également le commentaire précédant le tableau 5), montre que l'effet du genre est aussi important que celui du phénotype et que la détermination des réponses par les caractéristiques de l'enquêteur est faible : dans l'ensemble des personnes caractérisées de manière externe comme noires ou mulâtres, le taux d'auto affirmation d'une couleur de peau noire est de 3 à 4% supérieur chez celles qui ont été enquêtées par des hommes ou par des personnes noires ou mulâtres (cet effet de l'enquêteur cesse d'ailleurs d'être significatif lorsque l'on agrège les adjectifs '*negra*' et '*morena*').

Au total, les variations inévitables de caractérisation des individus et des ménages par les enquêteurs n'ont pas joué d'une manière systématique au profit ou au détriment des effectifs d'une population donnée, la distinction entre ménages afrocolombiens et non afrocolombiens se révèle statistiquement opérationnelle. Et, comme nous allons le voir maintenant, elle est pertinente lorsqu'il s'agit de comparer les caractéristiques de ménages et d'individus vivant dans des milieux 'socio-raciaux' différents.

Un premier fait marquant est l'écart entre la population afrocolombienne estimée d'après les données du recensement et celle observée par l'enquête. Nous savions que la proportion obtenue par le recensement (10,5%) était très sous-estimée, mais nos hypothèses les plus élevées (autour de 16%) se sont avérées bien au dessous de la réalité, qui se situe à près de 30% dans l'univers de l'enquête pour la population des ménages afrocolombiens. Les chiffres correspondants aux individus caractérisés noirs ou mulâtres (25%) et aux individus qui se sont perçus comme tels (17,6%) - ce dernier chiffre comparé aux 0,5% obtenus par la question d'auto déclaration ethnique du recensement, donnent la mesure de l'invisibilité de la population afrocolombienne dans le système statistique colombien actuel, et nous semblent justifier les options de l'enquête²².

La seconde partie du tableau 1 met en évidence, au sein des ménages afrocolombiens comme des ménages de contrôle, l'ampleur du métissage des populations à Cali. En suivant la logique de la caractérisation externe, le phénomène apparaît aussi bien dans sa dimension

²² : Ayant pris connaissance de ces résultats, la Banque Mondiale et la municipalité de Cali nous ont confié, un an plus tard, la conception d'une enquête sur l'accès et la perception des services publics à Cali, dans laquelle devait être identifiée la population afrocolombienne. Nous avons appliqué la même méthode de caractérisation de la population, cette fois à un échantillon représentatif de la totalité de la ville, sélectionné à l'aide d'un plan de sondage équiprobable au niveau des ménages. Selon cette enquête, en juin 1999, la population des ménages afrocolombiens à Cali s'élevait à 769.000 personnes (37% du total) et la population caractérisée noire ou mulâtre à 606.000 (31%). La différence avec l'enquête de 1998 s'explique par le chiffre très supérieur de population mulâtre (19% contre 10% dans l'enquête CIDSE/IRD) au détriment de la population métisse (22% contre 28%). Cet écart souligne l'importance de la formation des enquêteurs et du consensus sémantique sur les catégories phénotypiques (que nous n'avons malheureusement pas pu contrôler dans l'enquête financée par la Banque Mondiale). Cela étant dit, les résultats de cette deuxième enquête confirment l'ordre de grandeur des chiffres de l'enquête CIDSE/IRD.

'biologique' (poids des populations mulâtre et métisse) qu'au sens de la composition du ménage (fréquence des ménages 'mixtes'). Ainsi, lorsque nous parlons de 'ménages afrocolombiens' ou de 'ménages non afrocolombiens', nous parlons de ménages où seuls 48% des individus ont été caractérisés comme noirs dans le premier cas, et 63% comme blancs dans le second. L'autoperception des enquêtés confirme l'importance du phénomène en montrant la diversité du 'positionnement phénotypique' des individus, et donc la nécessité de relativiser la catégorie attribuée aux ménages par l'enquêteur : les couleurs 'racialement marquées' (*negra, morena, mulata, blanca*) sont moins souvent choisies par les enquêtés que les classifications externes qui leur correspondent (*negro, mulato, blanco*), l'écart de plus important survenant pour la catégorie '*blanco*' (46% des assignations d'enquêteurs contre 30% des déclarations d'enquêtés). De fait, la majorité des répondants (53%) ont utilisé les couleurs du métissage (*canela, trigueña, castaño, café, etc*).

Le troisième fait marquant est la structure migratoire de la population afrocolombienne, qui ne coïncide pas, là non plus, avec celle que donnait le recensement. Ainsi, au sein des ménages afrocolombiens, les natifs de Cali (57%) représentent le double de la proportion prévue²³ : un chiffre tout à fait voisin de celui observé dans les ménages de contrôle (59%), qui balaye au passage un stéréotype fréquent dans la littérature associant population noire et migration récente. D'autre part, la distribution des lieux d'origine des migrants afrocolombiens à Cali surprend par sa diversité²⁴. Bien sûr, il se confirme que la région Pacifique est le premier espace d'origine (42% du total), mais le poids de l'hinterland urbain et rural de Cali (nord du département du Cauca et autres municipes du Valle) est considérable (33%). Et surtout, l'importance de la migration de moyenne et longue distance provenant des régions extérieures à la zone de peuplement majoritairement noir - principalement l'*altiplano* du Cauca et du Nariño, la zone caféière, l'Antioquia et Bogota - dépasse de loin, avec 25% du total, les hypothèses avancées jusqu'alors. Cette diversité d'origine géographique témoigne de la grande mobilité qui caractérise l'histoire récente des populations noires en Colombie ; elle s'accompagne à coup sûr d'une grande variété d'itinéraires migratoires que devrait permettre de mettre à jour l'analyse des données biographiques recueillies.

2. Ségrégation et discrimination : quelques pistes pour l'analyse... et le point de vue des enquêtés

Corollaire du métissage et de la diversité des origines et des histoires migratoires, on doit s'attendre à une grande hétérogénéité de condition sociale et économique dans la population afrocolombienne. L'analyse des distributions des lieux de résidence dans la ville, menée d'après les données du recensement, nous en donne une première approximation. Les résultats de l'enquête conduisent à des conclusions plus précises, que nous résumerons ici.

L'enquête confirme un fait notoire : la segmentation socio-spatiale de l'espace urbain à Cali coïncide avec une nette ségrégation de la population noire. Celle-ci s'exprime aussi bien au niveau résidentiel, avec une concentration relative de cette population dans les zones les plus pauvres de la ville (Barbary et all. [1999] pp. 37-41 et 71-76), qu'au niveau des conditions de vie des ménages, par les différences importantes, toujours en défaveur des ménages afrocolombiens, dont témoignent les indicateurs de promiscuité dans le logement, d'accès aux services publics et d'équipement du ménage (Ibid. pp 53-61). En comparaison, on

²³ : Ce qui s'explique, comme on l'a vu à propos du recensement, par l'impossibilité de prendre en compte, dans la population 'd'origine afrocolombienne' estimée d'après les lieux de naissance, une grande partie des descendants de migrants nés à Cali.

²⁴ : Pour une analyse détaillée des flux et de leur dynamique récente, voir Barbary et all. [1999], pp 41-49.

peut qualifier de ‘modéré’ (assez arbitrairement d’ailleurs²⁵) le niveau global de ségrégation résidentielle et socio-économique des populations mulâtres et métisses. Cependant, une analyse plus détaillée montre que le processus qui conduit à ces situations est complexe et que son intensité varie beaucoup en fonction d’autres facteurs de segmentation spatiale ou socio-économique. Bruyneel et Ramirez montrent, par exemple, qu’en ce qui concerne la promiscuité dans le logement, le désavantage relatif que supportent les ménages afrocolombiens est systématique tout au long de l’échelle sociale (Ibid. p. 56), alors que pour les indicateurs d’accès aux services et aux biens d’équipements, il se concentre dans sa partie médiane, les plus pauvres et les plus riches des ménages se trouvant à égalité avec leurs homologues non afrocolombiens (Ibid. pp. 58, 59). En premier lieu donc, l’intensité et les modalités de fonctionnement du processus doivent être distinguées selon différents groupes. D’autre part, ces mécanismes de segmentation ne peuvent pas être analysés uniquement comme le produit endogène d’un ordre social ségrégué sur une base raciale, car ils sont également le résultat de stratégies et d’opportunités propres aux réseaux migratoires des populations de différentes origines géographiques et sociales (Ibid. pp. 41, 49, 87 et 88). Le rôle de ces origines, comme facteur de différenciation de la population afrocolombienne, mais aussi de son hétérogénéité interne, revêt une énorme importance. Dès lors, il devient nécessaire de redéfinir certains postulats. On ne peut plus affirmer que la population afrocolombienne de Cali est constituée presque exclusivement de migrants récents de la région Pacifique et de leurs descendants et partant, condamnée du fait de son bas capital économique et social à vivre dans les quartiers défavorisés du district d’*Agua Blanca*. L’analyse de la segmentation géographique, économique et culturelle de l’ensemble complexe d’origines et de trajectoires qui déterminent la ségrégation socio-spatiale à Cali devient un enjeu central.

Quelle que soit son hétérogénéité, l’échantillon nous livre, à travers ses perceptions et opinions sur la discrimination, un diagnostic sans équivoque : l’opinion majoritaire à Cali, toutes couleurs de peau confondues, est que la discrimination existe, aussi bien au travail que dans d’autres situations, le plus souvent envers les noirs, mais aussi envers les indiens, les pauvres, les personnes âgées, les femmes, etc. (tableau 2). Ainsi 65% des personnes interrogées répondent affirmativement à la question sur son existence dans le travail ; la proportion est de 60% dans les ménages de contrôle, 77% au sein des ménages afrocolombiens et atteint 82% chez les femmes caractérisées comme noires. De surcroît, plus du tiers des personnes qui pensent qu’elle existe, la jugent fréquente (presque tous les employeurs ou beaucoup d’entre eux la pratiqueraient). Pour les enquêtés, les deux principaux motifs de discrimination professionnelle sont très clairement l’appartenance raciale et la classe sociale : 55% des personnes interrogées citent les noirs comme première catégorie de population visée et 24% les pauvres et les personnes peu éduquées. Les personnes âgées (5%), les femmes (3%), les jeunes (2%) et les indigènes (0,5%) viennent loin derrière. De même, plus de la moitié de l’échantillon pense que les noirs sont moins bien traités que les autres personnes par la police et au travail, et autour de 30% que c’est aussi le cas dans les hôpitaux et les centres de santé, à l’école et au collège, dans les transports publics ou lors des démarches administratives. Seule exception, l’existence de discriminations raciales au sein du quartier est peu mentionnée (18%). Enfin, 32% de la population noire déclare avoir été personnellement victime de discrimination alors que cette proportion n’est que de 15% pour la population mulâtre et 10% pour la population blanche.

²⁵ : Car nous ne pouvons pas faire état actuellement de mesures statistiques précises de ségrégation spatiale (indices de dispersion, de concentration ou de spécialisation, cf., par exemple, X. Leloup, 1999, pp. 35-49).

TABLEAU 2 : REPONSES AUX QUESTIONS D'OPINION SUR LA DISCRIMINATION, SELON LA CARACTERISATION PHENOTYPIQUE ET LE SEXE DES ENQUETES (différences significatives observées)

1. Réponses affirmatives à la question 'Pensez-vous qu'à Cali, il existe des discriminations dans le travail ?'													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :	Effectif(1)	%(2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif		
Hommes	356	76<<+	180	75 ++	104	59	148	59 <	788	63 <			
Femmes	470	82>>+	251	75 ++	154	55 --	202	68 >	1077	67 >			
Total	826	79 ++	431	75 ++	258	57 --	350	64	1865	65			
2. Proportion d'enquêtés qui pensent que la discrimination professionnelle est fréquente ('presque tous les employeurs ou beaucoup d'employeurs'), parmi ceux qui pensent qu'elle existe													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :	Effectif(1)	%(2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif		
Hommes	271	29 <<	129	26 <	68	15 <<--	93	38 +	561	29 <<			
Femmes	385	36 >>	190	35 >	103	45 >>+	152	34	830	37 >>			
Total	656	33	319	31 -	171	33	245	36	1391	35			
3. Réponses affirmatives aux questions sur la discrimination des noirs et des indiens dans différents contextes													
Type de ménage :		Discrimination envers les noirs						Discrimination envers les indiens					
		Ménages afro.		Ménages contr.		Total		Ménages afro.		Ménages contr.		Total	
Contexte :	Effec.(1)	%(2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Dans les hôpitaux et centres de santé	1504	32•	376	27°	1880	31,0	1504	29••	376	21°°	1880	27,4	
A l'école et au collège	1504	34	376	32	1880	33,6	1504	28•	376	25°	1880	27,4	
Dans les transports	1504	39••	376	32°°	1880	37,6	1504	29••	376	22°°	1880	27,6	
Dans les formalités administratives	1504	31•	376	26°	1880	30,0	1504	29•	376	24°	1880	28,0	
Au travail	1504	57••	376	41°°	1880	53,8	1504	38••	376	29°°	1880	36,2	
Par la police	1504	54•	376	50°	1880	53,2	1504	33•	376	29°	1880	32,2	
Dans le quartier	1504	19	376	18	1880	18,8	1504	18••	376	13°°	1880	17,0	
4. Réponses affirmatives à la question sur la discrimination des noirs dans le travail													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :	Effectif(1)	%(2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif		
Hommes	356	56 <<+	180	60 >+	104	30 <<--	148	48 >	788	46			
Femmes	470	63 >>+	251	55 <+	154	46 >>	202	40 <-	1077	46			
Total	826	60 ++	431	57 ++	258	40 -	350	43 -	1865	46			
5. Réponses affirmatives à la question sur la discrimination des noirs par la police													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :	Effectif(1)	%(2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif		
Hommes	356	53	180	60 >+	104	42 <-	148	51	788	50			
Femmes	470	54	251	52 <	154	55 >	202	51	1077	52			
Total	826	54 +	431	55 +	258	50	350	51	1865	51			
6. Réponses affirmatives à la question 'Vous-même, avez-vous déjà été victime de discrimination dans votre travail ou dans d'autres situations ?'													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :	Effectif(1)	%(2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif		
Hommes	356	30 ++	180	14	104	5 <<--	148	10	788	12 <<			
Femmes	470	33 ++	251	17	154	16 >>	202	11 --	1077	16 >>			
Total	826	32 ++	431	15	258	11 -	350	10 --	1865	14			

Source : enquête CIDSE/IRD juin 1998

(1) Les effectifs sont ceux des personnes ayant répondu à la question ('oui', 'non' ou 'ne sait pas'). A cause de leurs effectifs trop faibles, les catégories 'Indigènes' et 'Autres' ont été exclues des tables n° 1, 2, 4, 5 et 6.

(2) Les fréquences sont celles des réponses affirmatives, estimées à partir de l'échantillon sur l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, les données étant pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage. Le test de significativité est basé sur les intervalles de confiance à 95% et 99% associés au plan de sondage, avec les notations suivantes :

>, >> et <, << : Différences positives (>, >>) et négatives (<, <<) entre les sexes, significatives aux seuils de probabilité de 5% (>, <) et 1% (>>, <<)

+, ++ et -, -- : Différences positives (+, ++) et négatives (-, --) dans la catégorie phénotypique, par rapport à la moyenne de l'échantillon

•, •• et °, °° : Différences positives (•, ••) et négatives (°, °°) dans le type de ménage, par rapport à la moyenne de l'échantillon

La fréquence de déclaration augmente encore dans certains segments de population, presque toujours en liaison avec des situations de travail : femmes noires employées domestiques, personnes noires discriminées à l'embauche dans les entreprises, particulièrement dans le secteur de la grande distribution. Les réponses à la question sur le motif de discrimination évoquent à nouveau d'abord la couleur de la peau²⁶; les raisons sociales et de genre ne viennent qu'ensuite²⁷, mais les mentions explicites des deux facteurs sont assez fréquentes²⁸. Les enquêtés nous rappellent ainsi opportunément que les moteurs raciaux et sociaux de la discrimination fonctionnent en parallèle, en radicalisant, souvent sans distinction, les différences biologiques et socioculturelles.

Il existe bien sûr des variations significatives dans la perception de la discrimination. Les chiffres montrent par exemple une conscience plus exacerbée des femmes, leur fréquence de réponses affirmatives étant le plus souvent supérieure à celle des hommes, ce qui s'explique par l'accumulation des risques de discrimination raciale, sociale et de genre. Dans la même logique d'exposition au risque, on observe aussi un gradient selon le phénotype, mais dont l'orientation n'est pas strictement du plus clair au plus foncé. Les fréquences croissent généralement dans l'ordre : Indigènes, Métis, Blancs, Mulâtres, Noirs. Dans son étude sur la population de Medellin, P. Wade (1997) a bien analysé la construction de l'identité raciale de la majorité métisse et son usage social et culturel dans la région *paisa*, le coeur symbolique du melting-pot colombien. Les stratégies de 'blanchiment' qu'il observe, et qu'il relie à 'l'ordre racial' mis en place par les élites créoles, sont probablement aussi à l'oeuvre à Cali, 'la ville noire'. Elles expliquent l'occultation relative de la discrimination raciale par la population métisse.

Cela dit, il est frappant que le diagnostic formulé par la population blanche et métisse soit aussi cohérent avec celui des afrocolombiens, parfois aussi sévère, comme dans le cas des préjugés des policiers envers les noirs ou de la fréquence des discriminations professionnelles. C'est là un premier élément qui nuance le tableau sombre de l'inégalité raciale à Cali que nous avons brossé jusqu'ici : la condition faite à la population noire ne choque pas qu'elle, et l'on constate dans l'opinion publique blanche et métisse un haut niveau de conscience et de solidarité. En témoignent également les basses fréquences, déjà notées, de la perception des discriminations raciales au sein du quartier, que ne peut expliquer une homogénéité 'raciale et sociale' à cette échelle qui, dans la plupart des cas, n'existe pas. Dans le même ordre d'idée, les épisodes de violence dont les enquêtés ont été personnellement victimes, ne sont que rarement imputés au racisme. Cette absence de relation entre racisme et violence, dans un pays où cette dernière est considérée endémique, contraste avec d'autres contextes nationaux, comme ceux des Etats-Unis et d'Europe, et appelle une analyse fouillée du thème pour mettre à jour les ressorts et les effets sociaux de ce 'racisme tranquille à la colombienne'. Ainsi se dessine une hypothèse : s'il est hors de doute que la discrimination selon la couleur de la peau

²⁶ : '*por ser negra(o)*', '*por negra(o)*', '*por el color de piel*'... 'parce que je suis noir(e)', 'en tant que noir(e)', 'à cause de la couleur de peau' etc.

²⁷ : '*por no haber estudiado*', '*por ser pobre, a uno lo tratan mal*', '*por vivir en el distrito*', '*por ser mujer*'... 'parce que je n'ai pas étudié', 'quand vous êtes pauvre, on vous traite mal', 'parce que je vis dans le district', 'en tant que femme' etc.

²⁸ : '*por ser negra y pobre*', '*dis que por no ser bachiller y ser negra*', '*por no tener estudios y ser pobre*', '*por ser pobre y vivir en Siloé*', '*ser mujer pobre*'... 'parce que je suis noire et pauvre', 'soit disant parce que je ne suis pas bachelière, et parce que je suis noire', 'parce que je n'ai pas étudié et que je suis pauvre', 'parce que je suis pauvre et que je vis à Siloé', 'être une femme pauvre' etc.

existe à Cali, il semble qu'elle ne relève pas principalement d'un racisme ordinaire et quotidien qui pourrait l'ensemble des rapports sociaux. De fait, la réputation de ville chaleureuse dont jouit Cali n'est pas usurpée et se fonde sur un climat social encore serein, même si la grave crise politique et économique dans laquelle est plongée le pays tend à le remettre en cause. Ce que dénoncent surtout les personnes interrogées, nous semble-t-il, c'est la discrimination 'institutionnelle' qui s'exerce dans l'entreprise et les services publics ou privés, le plus souvent enchevêtrée aux rapports de classes. Mais pour étayer cette thèse, il faudra recourir à d'autres analyses ; l'enquête "d'opinion" ne peut, à elle seule, saisir rigoureusement le phénomène.

3. Les variations de l'affirmation d'une 'identité noire'

Disposant, avec le recensement de 1993 et l'enquête CIDSE/IRD de 1998, de deux corpus de réponses à des questions d'autoperception ethnique et phénotypique, l'occasion nous est donnée de mettre en relation ces réponses, d'une part avec les variables socio-démographiques individuelles que nous fournissent les deux sources (sexe, âge, niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle), d'autre part avec des descripteurs du contexte dans lequel elles sont énoncées : localisation géographique de la résidence, taille de la localité, zone de résidence et statut migratoire des individus enquêtés à Cali. Ce deuxième groupe de variables permet d'accéder, à travers la bibliographie, à des données sur les environnements régionaux et locaux et leur dynamique politique et culturelle, dont on peut penser qu'ils ont une influence importante. Enfin, dans le cas de l'enquête faite à Cali, on dispose également de deux autres déterminants potentiels : le phénotype des individus observé par l'enquêteur et les caractéristiques de l'enquêteur lui-même (sexe et phénotype).

Comment s'articulent ces facteurs pour expliquer les variations de l'autoperception ethnique dans la région de peuplement noir du sud-ouest colombien²⁹ et de celle de la couleur de peau parmi la population afrocolombienne de Cali ? A quelles hypothèses peut nous conduire cette analyse quant aux processus de construction de l'affirmation identitaire 'noire' en Colombie et aux formes différentes qu'ils prennent selon les contextes dans lesquels s'expriment les acteurs et leurs caractéristiques individuelles ou collectives ? L'outil statistique choisi pour répondre à ces questions est la régression logistique³⁰. Elle s'appliquera aux tables de contingences qui croisent les variables explicatives avec les variables de réponse suivantes.

1. Réponse à la question ethnique du recensement de 1993 : sont codées 'OUI' les personnes ayant répondu qu'elle appartenait à une 'communauté noire'.
2. Réponse à la question sur la couleur de peau dans l'enquête CIDSE/IRD : sont codées 'OUI' les personnes dont la réponse contient l'adjectif 'noir(e)', seul ou dans un contexte affirmatif.

²⁹ : Entendue ici comme l'ensemble des municipes de la côte pacifique des départements du Valle del Cauca, Cauca et Nariño, et la totalité du département du Chocó.

³⁰ : Les procédures utilisées sont LOGISTIC et CATMOD, du logiciel SAS (version 6.08), où ce test est basé sur la statistique de chi deux de Wald (1943). Cette version ne permet malheureusement pas la prise en compte du plan de sondage. Le test étant très sensible à la taille de l'échantillon, nous avons utilisé, dans le cas de l'enquête CIDSE/IRD, les données non pondérées.

Au recensement

Malgré son échec à l'échelle nationale et des grandes agglomérations, la question ethnique du recensement de 1993 a bien saisi, dans la région du Pacifique, le niveau général et les variations locales de l'affirmation de l'appartenance à la communauté noire. Dans l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, la fréquence des réponses positives est de 44,5% et subit de très fortes variations locales : de 3% dans la côte pacifique du Valle (municipe de Buenaventura), elle passe à 27% dans la côte pacifique du Nariño, 71% dans celle du Cauca, 81% dans l'ensemble des municipes du sud et du centre du Choco, pour dépasser 95% dans de nord de ce département et sa capitale, Quibdo. On est tenté de rapprocher ces variations locales de l'émergence de nouvelles identités ethniques du surgissement du mouvement social des '*comunidades negras*' et de ses enjeux économiques et territoriaux : celui-ci naît précisément à Quibdo et dans l'espace rural du nord du Choco à la fin des années quatre-vingt, et aboutit, juste avant le recensement, à l'adoption de la loi 70. La régression logistique confirme l'hypothèse d'un fort lien entre les deux processus.

Dans le modèle complet des effets principaux, les six paramètres correspondant aux variables considérées indépendamment les unes des autres (le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la catégorie socioprofessionnelle, la taille de la localité et la région de résidence) sont tous significatifs (tableau 3)³¹. Cependant l'effet du contexte régional domine de très loin tous les autres, expliquant une part de la variabilité des réponses dix fois supérieure aux deux effets suivants : la catégorie socioprofessionnelle et la taille de la localité. En comparaison, le sexe et le niveau d'éducation ont des effets très faibles (plus de cinquante fois inférieurs). Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les habitants d'un municipe du nord du Choco ont une probabilité de réponse positive plus de trois fois supérieure à ceux de la côte pacifique du Nariño, alors qu'à Buenaventura cette probabilité est quatre fois inférieure. Le rôle de la catégorie socioprofessionnelle est également clair : il oppose les statuts de travailleurs indépendants ou familiaux de l'agriculture, de la pêche et des mines (effet positif, particulièrement dans le secteur minier où la probabilité est multipliée par 2,5) aux ouvriers, employés ou patrons de tous les secteurs (probabilité diminuée d'environ 5 à 10%). Quant à la taille de la localité, le modèle à interactions d'ordre 2 montre que son effet propre s'efface devant les effets croisés avec la catégorie socioprofessionnelle ou la région de résidence, pointant ainsi la 'niche' sociale et géographique de plus forte affirmation ethnique : les travailleurs indépendants ou familiaux de l'exploitation minière dans les villages de moins de 5.000 habitants mais surtout dans les petites villes de 5.000 à 50.000 habitants du Choco. Notons enfin, dans ce modèle à interactions, la forte affirmation ethnique des habitants du nord du Choco de niveau d'éducation supérieur dont on connaît la mobilisation durant le processus de réforme constitutionnelle (en particulier dans la discussion de la loi 70).

³¹ : Ce modèle ne permet pas d'écarter d'éventuelles interactions (l'hypothèse d'indépendance entre les variables est rejetée) ; malgré tout, l'ajustement des fréquences marginales est assez satisfaisant (l'écart type des résidus est de 8%). En revanche l'hypothèse d'indépendance peut être admise pour le modèle intégrant toutes les interactions d'ordre 2 (absence d'interactions d'ordre supérieur), dont nous commentons certains résultats.

TABLEAU 3 : MODELISATION LOGISTIQUE DE LA REPONSE A LA QUESTION ETHNIQUE DU RECENSEMENT³²

1) Analyse de la variance

Variabes :	Deg. de lib.	χ^2	Probabilité
Constante	1	0.41	0.5237
Sexe	1	80.08	0.0000
Age	2	209.26	0.0000
Niveau d'éducation	5	1294.58	0.0000
Catégorie socioprofessionnelle	16	6693.06	0.0000
Taille de la localité de résidence	4	5052.80	0.0000
Région de résidence	5	57650.91	0.0000

2) Estimation des paramètres

Modalités des variables <i>Modalité de référence</i>	Paramètre estimé	Significativité	Réponse estimée	Résidus (Obs-Est)	Effet Marginal
Constante	-0.00820	0.5237	49.8%	-5.3%	
Hommes	-0.0525	0.0000	25.5%	-1.8%	-2.1%
<i>Femmes</i>	0.0525		27.6%	5.6%	
31 - 50 ans	0.00626	0.3662	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 50 ans	-0.1044	0.0000	23.7%	1.7%	-3.9%
<i>18 - 30 ans</i>	0.09814		27.6%	5.6%	
Aucun ou non réponse	0.3710	0.0000	32.2%	2.2%	4.6%
Primaire incomplète	-0.1604	0.0000	21.8%	2.0%	-5.8%
Secondaire incomplète	-0.0536	0.0000	23.7%	-1.9%	-3.9%
Secondaire complète	-0.1148	0.0000	22.6%	-5.2%	-5.0%
Universitaire	-0.1928	0.0000	21.2%	1.0%	-6.3%
<i>Primaire complète</i>	0.1506		27.6%	5.6%	
Inactifs	0.0961	0.0001	33.6%	-13.6%	6.0%
Etudiants	0.1648	0.0000	35.1%	10.4%	7.5%
Sans emplois	-0.0997	0.0000	29.3%	-10.4%	1.8%
Employés Domestiques	-0.3742	0.0000	24.0%	-10.3%	-3.6%
Ouvriers et Employés, Secteur inconnu	-0.1681	0.0000	27.9%	-5.7%	0.4%
O/E, Agricult-Pêche-Mines-Construction-Transport	-0.5120	0.0000	21.6%	0.5%	-6.0%
O/E, Industrie-Electricité-Gaz-Commerce-Services	-0.4247	0.0000	23.1%	-11.6%	-4.5%
O/E, Sect Financier et immobilier, Sect public	0.00113	0.9590	n.s.	n.s.	n.s.
Statut inconnu, Ag-Pe-Mi-Cons-Trans	0.3415	0.0000	39.2%	7.5%	11.7%
Statut inconnu, Autres secteurs	0.0162	0.5338	n.s.	n.s.	n.s.
Indépendants et travailleurs familiaux, Sect. inconnu	0.3187	0.0000	38.7%	0.5%	11.1%
Ind-TFam, Agriculture et Pêches	0.3445	0.0000	39.3%	25.4%	11.7%
Ind-TFam, Mines	1.4624	0.0000	66.4%	-3.3%	38.9%
Ind-TFam Autres secteurs	-0.1917	0.0000	27.5%	-13.2%	-0.1%
Patron, Agriculture - Pêches - Mines	-0.3769	0.0000	23.9%	9.4%	-3.6%
Patron, Autres secteurs	-0.4110	0.0000	23.3%	76.7%	-4.2%
<i>Tâches ménagères</i>	-0.18703		27.6%	5.6%	
Urbain ≤ 5.000 pers	-1.1882	0.0000	6.2%	-6.2%	-21.3%
5000 < Urbain ≤ 50.000	0.8757	0.0000	34.4%	12.8%	6.8%
50.000 < Urbain ≤ 100.000	-0.0173	0.3795	n.s.	n.s.	n.s.
Urbain >100.000	-0.2254	0.0000	14.8%	-3.8%	-12.7%
<i>Rural</i>	0.5552		27.6%	5.6%	
Côte Pacifique du Cauca	0.1087	0.0000	68.3%	-8.2%	40.8%
Côte Pacifique du Valle	-3.3417	0.0000	6.4%	-2.8%	-21.1%
Sud du Choco	0.6512	0.0000	78.8%	-9.2%	51.2%
Centre du Choco	1.0507	0.0000	84.7%	-6.9%	57.2%
Nord du Choco	3.1589	0.0000	97.9%	-0.2%	70.3%
<i>Côte Pacifique du Nariño</i>	-1.6278		27.6%	5.6%	

³² L'effet marginal est l'écart, positif ou négatif, entre la fréquence de réponse estimée pour les individus de la modalité et celle des individus correspondant aux modalités de référence.

Ces résultats doivent être interprétés dans le contexte ‘neo-communautariste’ qui préside à la naissance politique de ‘l’identité afrocolombienne’. Comme le souligne M. Agier, « Il fallut les politiques développementistes vis-à-vis de la région pacifique ainsi qu’une envolée, à l’échelle mondiale (relayée localement par les organisations non gouvernementales, l’église catholique et l’Etat lui même), des discours valorisant le régionalisme, le localisme, l’identité ethnique et la protection de l’environnement pour que l’identité afrocolombienne du Pacifique commence à se bâtir, au tournant des années quatre-vingts, quatre-vingt-dix. »³³. Dès lors, l’accès au statut et aux subsides prévus par la loi 70, repose sur la production d’une identité culturelle et ethnique liée avant tout à un territoire (les régions rurales de la côte pacifique) et à un système économique d’exploitation des ressources basé sur la micro entreprise familiale conjuguant des activités agricoles, halieutiques et minières. Tout deux se trouvant par ailleurs très menacés (Hoffmann, Ibid p. 14), on voit donc sans surprise les populations les plus directement concernées par le nouveau dispositif juridique ‘coller au plus près’ de l’affirmation d’une identité néo-ethnique que, d’une certaine manière, la constitution exige d’eux. A partir de son expérience à Tumaco, O. Hoffmann³⁴ résume ainsi cette situation : « Pour les populations rurales du Pacifique, l’entrée dans la modernité passe par la revendication - et souvent ‘l’invention’, au sens anthropologique- de l’ancestralité et du particularisme ethnique. Le territoire devient l’enjeu central de cette mobilisation en un double sens : d’un côté, il légitime et conditionne l’accès aux droits nouvellement acquis après des siècles ‘d’invisibilité’, de l’autre il permet la construction d’un nouvel acteur collectif d’envergure nationale : les communautés noires.». L’approche néo-ethnique retenue dans la question du recensement met donc en évidence une affirmation d’appartenance à la ‘communauté noire’ socialement et politiquement ‘instrumentalisée’ par un ensemble d’acteurs.

Cependant, à ce stade, deux questions surgissent. Tout d’abord, la population prise en compte dans le modèle ne comprend pas que les personnes d’ascendance africaine susceptibles de répondre affirmativement à la question, puisque ces dernières ne sont pas identifiables dans le recensement. Les relations mises en évidence peuvent donc être surdéterminées par les structures géographique, démographique et sociale de la population d’ascendance africaine. D’autre part et surtout, cette approche reste muette sur les populations noires et mulâtres émigrées hors de l’espace géographique concerné par la loi 70, aujourd’hui majoritaires. Qu’en est-il des processus de construction d’une identité noire en ville alors que, comme nous l’avons vu, l’affirmation néo-ethnique y est nulle ou presque ? S’ils existent, sur quoi se fondent-ils?

À l’enquête

Avec les données recueillies à Cali, nous disposons, outre les variables considérées précédemment (sexe, âge, niveau d’éducation, catégorie socioprofessionnelle), de quatre nouvelles variables : la caractérisation phénotypique de l’enquêté observée par l’enquêteur, la signalétique de l’enquêteur³⁵, la zone de résidence dans Cali³⁶ et enfin, le statut migratoire³⁷.

³³: Agier et all. (2000), p. 61 –traduit par moi.

³⁴ : Ibid, p. 18 –traduit par moi.

³⁵ : 4 modalités : femme noire ou mulâtre, homme noir ou mulâtre, femme blanche ou métisse, homme blanc ou métisse

³⁶ : 4 modalités : quartiers populaires de l’Est, quartiers de classe moyenne du péricentre et de l’Est, quartier populaires de la périphérie occidentale, quartiers résidentiels du Sud

³⁷ : 15 modalités construites à partir du croisement du lieu de naissance –natifs de Cali vs migrants- et du lieu

La population soumise aux régressions est l'ensemble des personnes de 18 ans et plus de l'échantillon, de phénotype noir ou mulâtre et ayant répondu à la question d'auto perception. Parmi ces 1256 personnes, 41,6% se sont déclarées de peau noire et 65,4% si l'on agrège les adjectifs 'negra' et 'morena'.

A Cali, les contenus sémantiques des deux adjectifs sont différents et dépendent du contexte social de leur emploi : l'usage de 'negra/o' par la population blanche et métisse peut contenir (mais pas toujours) une intention de stigmatisation, explicite ou non, tandis que l'appellation 'morena/o', vise souvent à évacuer tout contenu racial explicite, y compris dans des situations objectives de discrimination raciale ; elle est alors, aux yeux de la population noire et mulâtre, plus chargée de stéréotypes paternalistes et racistes que 'negra/o'. Ces deux mots peuvent ainsi témoigner d'affirmations 'identitaires' opposées, suivant un schème d'inversion du stigmate : la réponse 'negra' correspond alors à une revendication d'appartenance à la 'communauté des descendants d'africains', en tant que minorité historiquement discriminée, tandis que la réponse 'morena/o' s'interprète comme une recherche d'invisibilité raciale ('blanchiment'). Pour mettre à jour certains ressorts de l'affirmation socio-raciale à Cali, l'analyse des réponses utilisant l'adjectif 'negra/o' opposées aux autres constitue donc une entrée intéressante mais qui ne peut avoir un caractère exclusif puisqu'elle repose sur une interprétation sémantique *a priori*³⁸.

TABLEAU 4 : EFFETS DE QUATRE VARIABLES SUR LA PROPORTION DE PERSONNES AYANT DECLARES AVOIR LA PEAU NOIRE A L'ENQUETE : REGRESSION LOGISTIQUE SUR LA REPONSE A LA QUESTION '¿CUAL ES SU COLOR DE PIEL?'

Variables et effets significatifs aux seuils de confiance de : *** 99%; ** 95%, * 90%		Paramètre estimé	Signifi- cativité	Réponse estimée	Réponse observée
<i>Modalité de référence</i>					
Constante		-0.6090	0.0000	35%	42%
Phénotype	Noir (+)***	1.0383	0.0000	61%	57%
	<i>Mulâtre</i>	-1.0383		16%	12%
Age	18 - 30 ans (-)**	-0.2343	0.0275	30%	38%
	<i>plus de 50 ans</i>	0.1768		39%	43%
Catégorie socioprofes- sionnelle	Autres salariés des services (-)*	-0.4516	0.0751	26%	38%
	Ouvriers qualifiés de l'industrie (+)**	0.6334	0.0169	51%	55%
	Sans emploi (-)*	-0.4567	0.0599	26%	34%
	<i>Inactifs</i>	-0.3709		27%	33%
Statut migratoire	Né à Cali, Origine côte Pacifique du Cauca (+)**	1.5522	0.0120	72%	73%
	Né à Cali, Origine nord du Cauca (-)*	-0.5346	0.0733	24%	36%
	Né Cali, Orig intérieure Valle, Cauca, Nariño (-)***	-0.7234	0.0074	20%	19%
	Migrants du reste de la Colombie (-)**	-0.6819	0.0149	22%	21%
	<i>Né à Cali, Origine Reste de la Colombie</i>	-0.5149		24%	19%

Dans l'ordre de leur contribution à 'l'explication' de la variabilité totale des réponses à Cali, on retient quatre variables principales : le phénotype, l'âge, la catégorie professionnelle et le statut migratoire des répondants (tableau 4), les autres ne passant pas le seuil de significativité. Le lieu de résidence dans Cali n'apparaît pas déterminant une fois pris en compte l'effet du phénotype, ce qui témoigne d'une forte liaison entre les deux variables et

d'origine entendu comme la région de naissance des migrants ou, dans le cas des natifs, de leurs parents. La variable est identique à celle de l'origine géographique construite à partir des données du recensement (cf première partie), à la différence près que le lieu de naissance des parents est connu dans tous les cas.

³⁸ Il vaudrait la peine, pour approfondir l'analyse, de répéter l'exercice en fusionnant les deux réponses 'negra' et 'morena', testant ainsi l'hypothèse inverse selon laquelle, dans le contexte des relations sociales de quartier, par exemple, les deux expressions sont sémantiquement équivalentes.

nous renvoie à la ‘spécialisation raciale’ de l’espace résidentiel à Cali déjà analysée. Le premier résultat important est l’absence d’effets des caractéristiques de l’enquêteur : la relation enquêteur/enquêté n’a pas l’importance que l’on pouvait craindre et que lui prêtent souvent les anthropologues dans leur critique de ce type d’approche.

Ce modèle à quatre variables a d’assez bonnes performances, tant pour prévoir les réponses individuelles (74% d’exactitude) que pour estimer les fréquences du tableau de contingence (écart type des résidus : 8%). C’est l’effet du phénotype qui domine très largement : il explique de 5 à 30 fois plus de variabilité que les autres caractéristiques. Ainsi, les personnes de phénotype noir ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité environ quatre fois supérieure aux personnes de phénotype mulâtre de déclarer leur couleur de peau noire (les fréquences observées sont de 57% contre 12%). Cependant, dans ce modèle, l’hypothèse d’indépendance entre les variables est rejetée. L’échantillon étant trop réduit pour modéliser toutes les interactions, nous nous limiterons aux modèles saturés croisant le phénotype avec les trois autres variables (tableau 5).

TABLEAU 5 : PROPORTION DE PERSONNES AYANT DECLARES AVOIR LA PEAU NOIRE A L’ENQUETE : EFFETS SIMPLES ET CROISES DES VARIABLES EXPLICATIVES DANS LES MODELES AVEC INTERACTIONS

Variables et effets significatifs aux seuils de confiance de : *** 99%; ** 95%, * 90%		Paramètre estimé	Signifi- cativité	Réponse estimée	Réponse observée
<i>Modalité de référence</i>					
Phénotype et Statut migratoire, avec interaction					
Constante		-0,8776	0.0000	29%	42%
Phénotype	Noir (+)***	1,2675	0.0000	60%	57%
Statut migratoire	Né à Cali, Origine Cali (-)***	-0,3292	0.0013	23%	29%
	Né à Cali, Orig Pacifique Cauca (+)***	1,4795	0.0019	65%	73%
	Né à Cali, Orig Int. Va.,Cau.,Na (-)**	-0,6902	0.0118	17%	19%
	Migrants du reste de la Colombie (-)**	-0,4223	0.0104	21%	21%
Phénotype × Statut migratoire	Noir, Migrants Pacifique Nariño (-)***	-0,7215	0.0034	54%	54%
	Noir, Né à Cali, Orig Pacifique Nariño (-)***	-1,0291	0.0007	55%	55%
	Noir, Migrants Pacifique Valle (-)**	-0,6893	0.0177	57%	57%
Phénotype et Catégorie socioprofessionnelle, avec interaction					
Constante		-1,0808	0.0000	25%	42%
Phénotype	Noir (+)***	1,3982	0.0000	58%	57%
Catégorie socioprofessionnelle	Ouvriers qualifiés de l’industrie (+)*	0,6552	0.0538	40%	55%
	Ouv. non qualif. artisan., constr., trans. (+)*	0,4748	0.0880	35%	45%
Phénotype × Catégorie socioprofessionnelle	Noir, Secrétariat, Pers. Admin. (-)**	-0,6806	0.0268	50%	50%
	Noir, Artisans qualifiés (-)**	-0,6680	0.0247	48%	48%
	Noir, non qualif. artisan., constr., trans. (-)**	-0,5690	0.0409	56%	56%
Phénotype et Zone de résidence dans Cali (interaction non significative)					
Constante		-1,0087	0.0000	27%	42%
Phénotype	Noir (+)***	1,132	0.0000	53%	57%
Résidence dans Cali	Quartiers populaires Est (+) *	0,2342	0.0980	32%	46%

Les résultats conduisent à des conclusions opposées par rapport à l’affirmation ethnique dans la région du Pacifique. A Cali, la seule origine qui favorise de manière significative l’affirmation d’une couleur de peau noire est la côte pacifique du Cauca ; qui plus est, le coefficient significatif n’est pas celui correspondant aux migrants nés dans la région mais celui de leur descendants nés à Cali (probabilité deux fois supérieure à la

moyenne). Contrairement à ce que l'on attendait au vu de l'affirmation massive d'appartenance à la communauté noire des recensés dans le Choco, les originaires de ce département ne déclarent pas plus une couleur de peau noire, à phénotype égal, que les personnes d'autres origines. En revanche, les descendants de migrants de l'intérieur du pays, aux origines éloignées des influences démographiques et culturelles noires, la déclarent significativement moins (probabilités réduite de plus d'un tiers par rapport à la moyenne). Enfin, l'effet de l'origine géographique est parfois différent selon le phénotype. C'est le cas pour les migrants de la côte pacifique du Nariño, leurs descendants nés à Cali, et les migrants de Buenaventura, chez lesquels les personnes caractérisées 'noires' déclarent relativement moins une couleur de peau noire que pour d'autres origines alors qu'au contraire, les personnes caractérisées 'mulâtres' la déclarent relativement plus. L'âge, quant à lui, joue à l'inverse du modèle précédent où l'on constatait une sous déclaration faible mais significative chez les plus de 50 ans; ce sont maintenant les jeunes de 18 à 30 ans qui affirment légèrement moins un phénotype noir que leurs aînés.

De même, la catégorie socioprofessionnelle ne joue pas dans l'affirmation du phénotype à Cali, le rôle déterminant qu'elle exerce sur l'affirmation de l'appartenance à la communauté noire dans la région Pacifique. Seuls les ouvriers qualifiés de l'industrie tendent à déclarer plus fréquemment une couleur de peau noire (probabilité 1,8 fois supérieure à celle des inactifs). Enfin, les quartiers populaires d'invasions sur les flancs de la cordillère occidentale, où la présence de population caractérisée 'noire' est la plus faible (moins de 3% contre 15% en moyenne), constituent la seule zone de résidence à Cali exerçant peut-être un effet propre sur la réponse : à phénotype égal, la probabilité de se déclarer de peau noire y est divisée par deux³⁹.

En résumé, pour autant que l'auto-affirmation du phénotype soit significative de la construction d'une identité noire à Cali⁴⁰, sa forte liaison avec la caractérisation phénotypique faite par l'enquêteur montrerait que cette identité fonctionne en référence aux catégories raciales utilisées par les habitants, aux divisions et frontières qu'elles sous-tendent, aux stigmatisations ou, au contraire, aux connotations positives, qu'elles véhiculent dans différents contextes. Joueraient ensuite l'origine géographique, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle, mais le schéma de détermination qui se dessine s'écarterait radicalement de celui de l'identité néo-ethnique dans la région du Pacifique. Contrairement à l'influence qu'exerce sur cette dernière les dynamiques socio-politiques locales, causes ou conséquences de la loi 70, il n'y aurait pas de principe unique structurant le processus de construction de l'identité 'noire' urbaine. Celui-ci serait à la fois plus complexe et plus endogène. Plutôt qu'à une sorte de transfert en ville d'une hypothétique identité ethnicoterritoriale acquise ou transmise à travers la région d'origine, il répondrait d'avantage à la nécessité d'affronter, en tant que citoyens soumis à différents types de discriminations ou, du moins, en percevant le risque, les inégalités d'accès aux marchés de l'éducation, du travail, de la santé, de la consommation.

³⁹ Il faudrait, pour s'en assurer, tester les effets croisés avec l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et l'origine migratoire ; on atteint là les limites de ce que permet la taille de l'échantillon.

⁴⁰ : Reconnaissons que cette hypothèse est loin d'être démontrée. Pour l'étayer et la nuancer, il faudra recourir à des méthodes capables de contrôler plus rigoureusement les différents effets de contexte dont nous avons vu ici l'importance sur l'auto perception. L'analyse contextuelle multiniveau est une piste intéressante.

Conclusion

Les premiers résultats de l'enquête montrent que la population noire et mulâtre de Cali ne présente pas d'homogénéité quant à ses caractéristiques sociodémographiques, en particulier à cause de sa mobilité forte et extrêmement variée, par ses origines géographiques comme par ses contextes historiques et économiques. Pour être efficace, la suite de l'analyse devra donc s'appuyer en grande partie sur la description de cette mobilité, en détaillant, tant dans sa dimension spatiale que temporelle, ses aspects économiques, sociaux et culturels. Les origines géographiques des flux migratoires, les itinéraires résidentiels hors et dans Cali, les conditions d'accès aux différents types de capital économique et social, sont des facteurs déterminants des stratégies d'insertion et d'adaptation économique, sociale et culturelle au milieu urbain, qui doivent être étudiés dans leurs interactions. L'interprétation des différentiels observés, devra soigneusement tenir compte de la dialectique entre les facteurs spatiaux, historiques, sociaux et raciaux. Il ne s'agit donc pas de traiter du facteur racial indépendamment des autres, mais nous pensons avoir montré que le fait d'en disposer par l'enquête apporte des éléments intéressants pour une 'épidémiologie' de la discrimination et des facteurs d'exposition au racisme. Qu'en est-il également de l'impact des politiques urbaines, et particulièrement de leurs volets sociaux, sur la réalité et la perception de la ségrégation sous ses multiples formes ?

L'enjeu est de taille car d'une part, comme nous l'avons dit, la Colombie a entamé depuis 1993 un débat démocratique sur la place des noirs dans la société métisse mais d'autre part, le contexte du conflit armé et la situation sociale et politique extrêmement tendue du pays ne sont pas sans interférer avec la 'question noire', et génère déjà des tensions et des polarisations très fortes. Ainsi, dans l'article qu'elle a récemment consacré aux mobilisations politiques dans la côte pacifique du Nariño, O. Hoffmann conclut-elle : « D'une manière générale, les catégories élaborées par les 'gens des rivières' autour de la question identitaire sont souvent plus nuancées et plus flexibles que celles proposées par les intellectuels et dirigeants du mouvement noir (cf. par exemple les combinaisons de critères phénotypiques, résidentiels, de parenté et de pratiques sociales pour définir qui est membre d'un territoire et donc 'noir'). Plus qu'une contradiction, ce déphasage répond à des contraintes externes pour l'instant indépassables : les dirigeants ne peuvent que se situer dans les cadres de pensée construits ailleurs (dans la capitale, les milieux politiques) qui exigent de mettre l'accent sur les particularismes et poussent ainsi à une interprétation 'essentialiste' des réalités sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées, alors que, à la base, les expériences quotidiennes de coexistence inciteraient plutôt à la souplesse et la négociation. » (Hoffmann, 2000 : p. 50).

De même, on peut s'interroger sur l'influence qu'exerce sur le débat colombien l'histoire, l'actualité et les schémas d'analyse de la ségrégation raciale aux Etats-Unis. Les formes d'exclusion qu'y connaît la minorité noire, en particulier l'archétype du ghetto, même si elles ne correspondent absolument pas à la réalité colombienne, servent constamment de références aux différents acteurs : journalistes, politiciens, militants associatifs ou du mouvements des communautés noires, jeunes des quartiers d'*Agua Blanca*, musiciens de Rap, etc. Les chiffres de l'enquête n'attestent en rien l'existence d'un ghetto racial à Cali, contrairement à ce qu'accréditent certains écrits de journalistes qui, en cédant au sensationnalisme, participent à la construction de l'image de ville noire du district d'*Agua Blanca*, et des stéréotypes qui l'accompagnent. En revanche, la marginalisation économique et sociale de ces quartiers par la pauvreté, le chômage, le moindre accès aux infrastructures et

services, la délinquance, etc. est une réalité incontestable. Comme le dit L. Wacquant qui sépare très nettement les situations en France et au Etats Unis par une phrase parfaitement valide dans le contexte de Cali : « Ce n'est donc pas de ghetto qu'il faut parler mais, dans l'ordre, d'accès au travail, à l'école, au logement, soit aux moyens d'une citoyenneté effective » (Wacquant, 1992, p. 28). Ce sont aussi, nous semble-t-il, les questions de la citoyenneté et de l'égalité des chances qu'il faut placer au centre du débat actuel sur la place des noirs dans la société colombienne.

RÉFÉRENCES

- AGUDELO C., (1998), Cambio constitucional y organización política de las poblaciones negras en Colombia, Proyecto Movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas, Documento de trabajo n° 26, Universidad del Valle, Cali, fotocop, 28 p.
- AGUDELO C., HOFFMANN O., RIVAS N., (1999), Hacer política en el Pacífico sur, algunas aproximaciones, Documentos de trabajo del CIDSE n° 39, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 83 p.
- AGIER M., HOFFMANN O., (1999), 'Les terres des communautés noires dans le Pacifique colombien, Interpretations de la loie et stratégies d'acteurs', Problème d'Amérique Latine n° 32, Paris, la documentation Française, pp. 17-42.
- AGIER M., BARBARY O., HOFFMANN O., QUITIN P., RAMIREZ H.F., URREA F., (2000), rapport final du projet CIDSE/IRD à COLCIENCIAS, CIDSE, Cali, 88 p.
- AROCHA J., (1992), Los negros y la nueva constitución colombiana de 1991, América Negra n° 3, Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá.
- BARBARY O., (1998 a), Cuestionario de la encuesta «Movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas», Universidad del Valle, Cali, 32 p.
- BARBARY O., RAMIREZ H.F., (1997), Tabulación del censo de población y vivienda de 1993 en Cali, Informe de etapa de la parte cuantitativa n° 1, Proyecto Movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas, Vol. 1, Universidad del Valle, Cali, 752 p.
- BARBARY O., BRUYNEEL S., RAMIREZ H.F., URREA F., (1999), Afrocolombianos en el área metropolitana de Cali, estudios sociodemográficos, Documentos de trabajo del CIDSE n° 38, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 98 p.
- BLUM A., (1998), Comment décrire les immigrés? À propos de quelques recherches sur l'immigration, Population n° 3-1998, Paris, INED, pp. 569-588.
- DESROSIERES A., (1993), La politique des grands nombres, histoire de la raison statistique, La Découverte, Paris, 438 p.
- DE FRIEDEMANN N., (1998), Le rôle de l'Afrique et des Noirs dans la construction de l'Amérique, in «La chaîne et le lien, Une vision de la traite négrière», pp. 383-394, UNESCO, Paris.
- Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique (éds. ANTOINE Ph., BONVALET C., COURGEAU D., DUREAU F., LELIEVRE E.), (1999), Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques, INED-PUF, Coll. Méthodes et savoirs n° 3, Paris, 336 p.
- HOFFMANN O., (2000), 'Jeux de parole et de mémoire autour des mobilisations identitaires (Colombie)', Autrepart n° 14 : 'Logiques identitaires, logiques territoriales, Paris, L'aube - IRD, pp. 33-51.
- HOFFMANN O., PISSOAT O., (1999), 'Aproximación a la diferenciación espacial en el Pacífico, un ensayo metodológico', Documentos de trabajo del CIDSE n° 42, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 45 p. et annexes.
- LE BRAS H., (1998), Le démon des origines, Démographie et extrême droite, Editions de l'Aube, Paris, 261 p.
- LELOUP X., (1999), La ségrégation résidentielle, Le cas d'une commune bruxelloise, L'Harmatan, Col. Villes et Entreprises, Paris, 315 p.
- SIMON P., (1997), La statistique des origines, race et ethnicité dans les recensements aux Etats-Unis, Canada et Grande Bretagne, in «Sociétés contemporaines», n°26, Paris, 1997, pp. 11-44.
- SIMON P., (1998), Nationalité et origine dans la statistique française Les catégories ambiguës, in

«Population», n°3-1998, Paris, INED, pp. 541-568.

TRIBALAT M. (avec la participation de P. SIMON et B. RIANDEY), (1996), De l'immigration à l'assimilation, enquête sur les populations d'origine étrangère en France, La Découverte/INED, Paris, 302 p.

URREA F., (1997), Dinámica sociodemográfica, mercado laboral y pobreza urbana en Cali durante las décadas de los años del 80 y 90, in «Coyuntura Social», n° 17, Bogotá, pp. 105-164.

URREA F., ORTIZ C.H., (1999), Patronos sociodemográficos, pobreza y mercado laboral en Cali, document de travail pour la Banque Mondiale, Cali, 66 p.

VANIN A., AGIER M., HURTADO T, QUINTÍN P., (1999), Imágenes de las 'culturas negras' del Pacífico colombiano, Documentos de trabajo del CIDSE n° 40, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 63 p.

WACQUANT L., (1992), Pour en finir avec le mythe des citées ghetto, in 'Les annales de la recherche urbaine', N° 54, mars 1992, Paris, pp. 20-30

WADE P., (1997), Gente negra, nación mestiza. Dinámicas de las identidades raciales en Colombia, Eds. Universidad de Antioquía, ICAN, Siglo del Hombre, Uniandes, Bogotá.

Résumé

En Colombie, comme dans d'autres pays d'Amérique Latine, la dernière décennie a vu la reconnaissance, dans le discours officiel et la Constitution, de la diversité ethnique et de la multiculturalité. On peut voir dans cette évolution une mise en conformité, à usage externe, avec les nouvelles normes du droit international, mais c'est aussi le résultat de la mobilisation de la société civile et des milieux politiques et scientifiques autour de la condition des minorités et des processus de ségrégation et de discrimination qui les affectent. La région sud-ouest du pays et sa métropole, Cali, en tant qu'importants foyers de population afrocolombienne et indigène, sont au coeur de cette problématique. Partant d'une enquête réalisée en 1998 à Cali, l'article pose le problème de la mesure et de l'analyse de la segmentation raciale et de ses liens avec la mobilité spatiale et sociale, en examinant successivement la question théorique de la définition des catégories ethniques et de leur emploi, la méthodologie de l'enquête et ses premiers résultats. Dans le contexte d'une société très métissée, on défend ici l'usage de catégories phénotypiques pour saisir les relations complexes entre inégalité sociale et raciale. La quantification des effectifs et des flux migratoires, des distributions résidentielles et des conditions socio-économiques d'insertion en ville, mais également celle des perceptions et des opinions des enquêtés, permettent un premier diagnostic des situations de ségrégation et de discrimination à Cali. L'enquête met également à jour la forte hétérogénéité de cette population, étroitement liée à la diversité de ses origines géographiques et à la variété des contextes historiques et économiques de la migration. Enfin, par des régressions logistiques appliquées aux réponses à des questions d'autoperception ethnique et phénotypique, l'article aborde les déterminants du mouvement d'affirmation identitaire afrocolombien émergent depuis peu dans le pays et qui pose d'une manière nouvelle la question de la place des noirs dans la société métisse colombienne.

